PROFIL DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA CHAUSSURE

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie
et du Commerce

Publié par la Direction des communications

Préparé par la Direction des études sectorielles
Direction générale de la recherche
et de la planification

Mai 1985
Dépôt légal, 3e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
© Gouvernement du Québec
ISBN 2-550-12407-3

NOTE AU LECTEUR

Le rapport ci-joint "Profil de l'industrie canadienne de la chaussure" a été finalisé en mai 1985. A cette date, le Tribunal canadien des importations (Tribunal anti-dumping) procédait à sa quatrième enquête sur l'industrie de la chaussure. Son mandat était d'évaluer l'ampleur du préjudice causé à la production nationale en l'absence de mesures spéciales de protection, d'étudier l'importance de la restructuration menée par les fabricants et d'analyser la capacité de l'industrie à affronter la concurrence internationale. Pour la première fois, le Tribunal devait tenir compte de la situation des importateurs, des grossistes, des détaillants et des consommateurs. Il devait, en outre, proposer les modalités de suppression progressive des quotas s'il constatait un préjudice grave. Le 4 juillet 1985, le Ministre canadien du Commerce extérieur rendait public le rapport soumis par le Tribunal. A titre de complément d'information nous en présentons ici le sommaire des conclusions et recommandations.

Sommaire des conclusions et recommandations du rapport du Tribunal canadien des importations sur l'industrie de la chaussure

Le Tribunal conclut de façon générale à une nette progression de la restructuration de l'industrie et à une amélioration de sa situation tant au niveau financier qu'à ceux de la productivité et de l'efficacité. Le Tribunal a toutefois jugé que la levée des contingents sur les chaussures habillées et sports pour dames et fillettes pourrait être préjudiciable aux producteurs nationaux. Il recommande donc:

1) La supression des contingents sur les catégories de chaussures qui ne sont pas produites en grandes quantités au Canada, qui ne rentrent pas en concurrence avec des chaussures produites en grandes quantités au Canada et ne peuvent les remplacer (ex.: les chaussures d'athlétisme).

2) La suppression des contingents dans les secteurs où les producteurs sont aptes à soutenir la concurrence (ex.: les bottes d'hiver, les patins, les chaussures pour hommes et garçons).

3) La suppression des contingents dans les secteurs de la chaussure pour enfants, des pantoufles et autres chaussures spéciales où les producteurs canadiens se sont ajustés au marché.

4) Le maintien des contingents sur les chaussures habillées et sports pour dames et fillettes.

5) La suppression progressive des contingents sur les chaussures pour dames et fillettes, au cours des trois prochaines années.

6) La suppression des contingents sur les bottes d'hiver pour dames et fillettes et les chaussures de plastique moulé par injection (jellies).

7) Le maintien des exemptions aux contingents actuels (ex.: chaussures orthopédiques pour dames et fillettes, bottes et chaussures de cuir à prix élevé...).

8) Que tout soit fait pour aider les travailleurs éventuellement affectés en utilisant au maximum les programmes de l'OCRI, au besoin en accroître les fonds, et prolonger le mandat de l'OCRI jusqu'à la complète suppression des contingents.

AVANT-PROPOS

L'industrie de la chaussure est une des plus anciennes activités manufacturières du Québec. Depuis quelques années, son développement et même sa survie ont été compromis par l'émergence d'une très forte concurrence des pays en voie de développement. Dès 1977, l'importation de chaussures au Canada était quantitativement contingentée. En juin 1984, le Tribunal canadien des importations était saisi du dossier pour la quatrième fois en moins de 10 ans, et devait s'interroger sur les conséquences de la levée de ces mesures de protection spéciales.

Cette étude a été réalisée dans ce contexte d'interrogations et de débats. Elle ne tente nullement d'apporter une réponse à la question de la nécessité du maintien ou de la levée des contingents, mais permet de dégager certains éléments de problématique en analysant les caractéristiques économiques et le marché de l'industrie canadienne de la chaussure.

La réalisation de ce rapport a été confiée à Mme Sylvie Miguel de la Direction des études sectorielles, assistée par Mme Jacqueline Côté pour la dactylographie et de M. Serge Boutin pour la collecte et le traitement des données.

Richard Roy, directeur
Direction des études sectorielles
Direction générale de la recherche et de la planification
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Québec, août 1985

SOMMAIRE

L'industrie canadienne de la chaussure, comme la plupart des activités manufacturières qui ont constitué la base du développement industriel canadien au 19e siècle, connaît en cette fin de siècle une sérieuse crise d'adaptation et ne cesse de voir son importance relative décroître dans l'ensemble du secteur manufacturier.

En 1982, elle employait 14 355 personnes, réparties au sein de 162 établissements, majoritairement situés en Ontario et au Québec (97%) et appartenant en quasi totalité (95%) à des intérêts canadiens. Les expéditions s'élevaient à 753 millions de $, pour une production de 37 millions de paires (incluant les chaussures de caoutchouc). Quelle que soit la caractéristique économique retenue cependant, la part de l'industrie de la chaussure dans l'ensemble du secteur manufacturier n'atteint jamais 1%. C'est une industrie à haute intensité de travail, qui utilise une main-d'oeuvre majoritairement féminine, peu spécialisée, peu syndiquée dont le salaire moyen s'élève à environ 14 000 $, soit les 2/3 du salaire industriel moyen.

Au cours des deux dernières décennies, l'industrie de la chaussure a connu de grandes mutations et une nette décroissance. De 1961 à 1982 ses effectifs ont chuté de 27 854 à 14 355, la main-d'oeuvre se féminisait jusqu'à représenter 62% des effectifs totaux, la taille moyenne des établissements diminuait légèrement (92 à 88 personnes), la production baissait de 30% et se spécialisait dans la chaussure de cuir, on assistait enfin à une modification majeure de la répartition spatiale de l'industrie. Sur la période, le Québec perdait son leadership dans le secteur au profit de l'Ontario, dont la part, en termes d'effectifs, est passée de 40,5% à 53,9%. Dans la province de Québec, la répartition spatiale s'est aussi modifiée. Même si 95% des établissements demeurent concentrés dans les régions de Montréal (58% dans cette seule ville) et de Québec, on assiste à un certain glissement vers les zones périphériques et on constate que les plus gros établissements se localisent de façon privilégiée hors des zones urbaines.

Par ailleurs, la productivité dans l'industrie est faible, environ deux fois moindre que dans l'ensemble du secteur manufacturier, si on la mesure en valeur ajoutée par employé. Cette situation s'explique par l'obsolescence des équipements, la sous-capitalisation chronique et une gestion de type familial, souvent inefficace. Les investissements sont faibles, 15,7 millions de $ en 1984, soit à peine 0,1% des investissements manufacturiers totaux. La possibilité de louer les équipements comme le climat d'incertitude qui a prévalu depuis l'imposition des quotas, expliqueraient cette piètre performance.

La consommation canadienne apparente de la chaussure, évaluée à 85 millions de paires en 1984, s'est modifiée au fil des ans. Bien que la chaussure pour dames et fillettes s'attribue encore la plus grande part du marché (36,2% en 1982), la concurrence des chaussures d'athlétisme est forte, les modes plus décontractées favorisant le port de ce genre de chaussures en toutes circonstances. La part des importations sur le marché (environ 57 millions de paires en 1983), s'est nettement accrue de 1971 à 1983 passant de 48,3% à 61,2%. Elles sont essentiellement constituées de chaussures bon marché en provenance de l'Asie du Sud-Est, ce qui a permis de maintenir la croissance des prix dans la chaussure à un niveau inférieur à celui de l'IPC. Les chaussures de cuir qui concurrencent directement la production nationale sont importées d'Europe ou du Brésil. Quant aux exportations, elles sont limitées à 3 millions de paires et sont expédiées majoritairement vers les Etats-Unis. (86%).

TABLE DES MATIERES

	Pages
NOTE AU LECTEUR	iii
AVANT-PROPOS	v
SOMMAIRE	vii
LISTE DES TABLEAUX	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 - PROBLEMATIQUE	5
1- DE L'IMPORTANCE DU MAINTIEN DES MESURES DE CONTINGENTEMENT	6
2- DE LA NECESSITE D'UN RETOUR AU LIBRE-ECHANGE	7
2.1 - Effet prix du contingentement	7
2.2 - Evolution du marché international et de la demande	8
2.3 - Possibilités de représailles économiques	9
CHAPITRE 2 - DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE	11
1- L'EMPLOI ET SES COMPOSANTES	11
1.1 - Effectifs	11
1.2 - Répartition par sexe	12
1.3 - Salaires	14
1.4 - Productivité	17
1.5 - Syndicalisation	18
2- STRUCTURE D'OPERATION	18
2.1 - Nombre et taille des établissements	18
2.2 - Propriété	20
2.3 - Capitalisation	20
3- PRODUCTION	21
4- ASPECTS FINANCIERS	23
4.1 - Gestion et rentabilité	23
4.2 - Investissements	26
5- INDUSTRIES CONNEXES	28
5.1 - Tanneries	28
5.2 - Fournisseurs d'articles divers pour chaussure	28
6- REPARTITION SPATIALE DE L'INDUSTRIE QUEBECOISE DE LA CHAUSSURE	31

Pages

CHAPITRE 3 - LE MARCHE 35

1- DISTRIBUTION..... 35

2- CONSOMMATION CANADIENNE APPARENTE.....38

3- IMPORTATIONS.....41
3.1 - Historique résumé des mesures de contingentement.....41
3.2 - Importations..... 42

4- EXPORTATIONS..... 44

CONCLUSION.....47

ANNEXE 1 Industrie de la chaussure
Contingents et exemptions.....51

ANNEXE 2 Industrie de la chaussure
Emploi total
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982.....52

ANNEXE 3 Industrie de la chaussure
Nombre d'établissements par taille d'effectifs
Québec, 1972-1982.....53

ANNEXE 3 bis Industrie de la chaussure
Nombre d'établissements par taille d'effectifs
Ontario, 1972-1982.....54

ANNEXE 3 ter Industrie de la chaussure
Nombre d'établissements par taille d'effectifs
Canada, 1972-1982.....55

ANNEXE 4 Industrie de la chaussure
Valeur des expéditions
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982.....56

ANNEXE 5 Définition des ratios et indices présentés au tableau
13 - Statistiques financières de l'industrie du cuir...57

ANNEXE 6 Industrie de la tannerie
Nombre d'établissements selon le nombre d'employés
Canada, 1982.....58

ANNEXE 7 Fabricants de crépins pour chaussures
Nombre d'établissements selon le nombre d'employés
Canada, 1982 59

ANNEXE 8 Industrie de la chaussure
Nombre d'établissements
Régions métropolitaines de Québec et Montréal
Régions administratives 03 et 06 - Province de Québec
1971-1982.....60

		Pages
ANNEXE 9	Industrie de la chaussure Emploi total Régions métropolitaines de Québec et Montréal Régions administratives 03 et 06 - Province de Québec, 1971-1982	61
ANNEXE 10	Industrie de la chaussure Valeur des expéditions Régions métropolitaines de Québec et Montréal - Régions administratives 03 et 06 - Province de Québec, 1971-1982	62
ANNEXE 11	Industrie de la chaussure Consommation canadienne per capita 1971-1983	63
ANNEXE 12	Industrie de la chaussure (y compris les chaussures de caoutchouc) Importations canadiennes de chaussures en cuir et non cuir - Par pays d'origine, 1981-1982	64
ANNEXE 13	Industrie de la chaussure (y compris les chaussures de caoutchouc) - Exportations canadiennes de chaussures par pays de destination - 1971-1983	65

LISTE DES TABLEAUX

Pages

TABLEAU 1

Industrie de la chaussure
L'industrie de la chaussure dans le secteur manufacturier
Québec, Canada, 1982 3

TABLEAU 2

Industrie de la chaussure
Emploi total
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982..... 12

TABLEAU 3

Industrie de la chaussure
Répartition de l'emploi total par sexe
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982..... 13

TABLEAU 4

Industrie de la chaussure et secteur manufacturier
Salaires annuels moyens
Québec, Ontario, Canada, 1982..... 14

TABLEAU 5

Industrie de la chaussure
Salaires annuels moyens dans l'industrie de la chaussure et le secteur manufacturier
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982..... 15

TABLEAU 6

Industrie de la chaussure
Salaires totaux et expéditions
Québec, Ontario, Canada, 1971-1982..... 16

TABLEAU 7

Industrie de la chaussure
Valeur ajoutée par employé à la production
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982..... 17

TABLEAU 8

Industrie de la chaussure
Répartition interprovinciale des établissements
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982..... 19

TABLEAU 9

Industrie de la chaussure
Nombre d'établissements par taille d'effectifs
Québec, Ontario, Canada, 1982..... 19

Pages

TABLEAU 10

Industrie du cuir
Capitalisation moyenne par employé dans l'industrie du cuir et le secteur manufacturier
Canada, 1972-1982..... 21

TABLEAU 11

Industrie de la chaussure
Production totale de chaussures (y compris les chaussures de caoutchouc), En volume et en valeur
Canada, 1971-1983..... 22

TABLEAU 12

Industrie de la chaussure (y compris les chaussures de caoutchouc)
Structure de la production canadienne de chaussures par genre majeur
Canada, 1976-1983..... 22

TABLEAU 13

Industrie du cuir
Statistiques financières
Canada, 1972-1982..... 24

TABLEAU 14

Industrie de la chaussure
Rentabilité comparée
Canada, Etats-Unis, 1981-1983..... 25

TABLEAU 15

Industrie de la chaussure
Investissements privés et publics dans l'industrie de la chaussure et le secteur manufacturier
Québec, Canada, 1976-1984..... 27

TABLEAU 16

Industrie de la tannerie
Etablissements, emploi total, expéditions
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982..... 29

TABLEAU 17

Industrie de crépins pour chaussures
Etablissements, emploi total, expéditions
Québec, Ontario, Canada, 1961-1982..... 30

TABLEAU 18

Industrie de la chausure
Répartition spatiale de l'industrie québécoise de la chaussure
Etablissements, emploi, expéditions, 1971-1982..... 33

Pages

TABLEAU 19 Industrie de la chaussure
Ventes de chaussures au détail
Canada, 1971-1983.....37

TABLEAU 20 Industrie de la chaussure (y compris les chaussures de caoutchouc)
Consommation canadienne apparente
1971-1983.....39

TABLEAU 21 Industrie de la chaussure (y compris les chaussures de caoutchouc)
Structure de la consommation canadienne apparente par genre majeur - 1976-1983.....40

TABLEAU 22 Industrie de la chaussure (y compris les chaussures de caoutchouc)
Importations canadiennes par genre en volume
1976-1983.....43

TABLEAU 23 Industrie de la chaussure (y compris les chaussures de caoutchouc)
Exportations canadiennes par genre majeur
1971-1983.....45

INTRODUCTION

L'industrie de la chaussure est définie par Statistique Canada, comme l'ensemble des établissements dont l'activité principale est la fabrication de bottes, bottines, souliers, pantoufles et articles analogues, à l'exclusion des chaussures de caoutchouc, classées avec les produits du caoutchouc. L'industrie de la chaussure est associée au code 1740 de l'ancienne classification des activités économiques qui regroupe:

- les chaussures de danse et de ballet
- les chaussures en feutre
- les chaussures en plastique sauf couvre-chaussure
- les chaussures en toile sauf avec semelle de caoutchouc
- les chaussures et bottes sauf en caoutchouc
- les guêtres en cuir et toile
- les mocassins
- les pantoufles
- les sandales en cuir
- les souliers d'inhumation

A moins d'indications contraires, c'est cette définition et les statistiques associées qui seront retenues dans cette étude, notamment dans la première partie du texte. Les données sur le commerce international sont quant à elles beaucoup plus exhaustives.

L'industrie de la chaussure est une des plus anciennes activités manufacturières au Québec, même si la production domestique l'a longtemps concurrencée et reléguée au rang de l'artisanat.

Il faut attendre le milieu du 19^{e} siècle pour qu'une véritable industrialisation ait lieu. Le système de redevances qui permettait la location de la machinerie plutôt que son achat, a favorisé l'essor de cette industrie, notamment à Montréal et à Québec.

L'apogée de cette vague d'industrialisation fut atteinte vers 1871, alors que 25% de la totalité de la main-d'oeuvre manufacturière, soit 5 287 personnes étaient à l'emploi de l'industrie de la chaussure(1). Par la suite, et malgré de nombreuses ouvertures d'établissements dans ce secteur, la place de cette industrie n'a cessé de décroître dans l'ensemble du secteur manufacturier et elle s'assimile désormais à un secteur dit traditionnel.

On comptait en 1982, 14 355 employés dans l'industrie canadienne de la chaussure, regroupés au sein de 162 établissements, de taille généralement moyenne et situés en Ontario et au Québec à 97%. Les expéditions du secteur s'élevaient à cette date à 651 millions de $, en majeure partie constituées de chaussures de cuir. De façon générale, sa contribution au secteur manufacturier est faible, jamais plus de 1%, quelle que soit la caractéristique retenue (tableau 1). C'est une industrie à haute intensité de travail, et à faible productivité, utilisatrice d'une main-d'oeuvre peu spécialisée et bon marché. Le salaire moyen n'y était en 1982 que de 14 000 $ environ, soit à peine les 2/3 du salaire industriel moyen.

Il s'agit d'une industrie déclinante qui a subi une forte restructuration jusqu'en 1977, date à laquelle l'imposition des quotas et d'autres facteurs ont permis le ralentissement de ce déclin. Le Québec a particulièrement souffert de ce processus de rationalisation, perdant près de la moitié des emplois et établissements du secteur au cours des vingt dernières années.

Malgré cette décroissance marquée, l'industrie de la chaussure du Québec occupe toujours une place proportionnellement plus élevée dans le secteur manufacturier qu'au niveau canadien, ainsi que le montre le tableau 1.

---

(1) "Regards sur l'industrie québécoise", Brochure n° 2, Cuir et Caoutchouc, MIC, 1967.

TABLEAU 1

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER
QUÉBEC, CANADA
1982

	Etablissements	Emploi	Traitements et salaires	Valeur des expéditions	Valeur ajoutée manufacturière
	(Nombre)	(Nombre)	Millions $	Millions $	Millions $
Industrie de la chaussure					
Québec	72	6 153	87,0	282,7	145,6
Canada	162	14 355	206,3	651,0	334,4
Secteur manufacturier					
Québec	10 753	482 337	9 915,9	49 179,4	18 745,1
Canada	35 834	1 708 850	37 695,3	187 932,8	68 964,5
Ind. de la chaussure Québec / Secteur manuf. Québec %	0,7	1,3	0,9	0,6	0,8
Ind. de la chaussure Canada / Secteur manuf. Canada %	0,4	0,8	0,5	0,3	0,5

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

Le principal problème auquel doit faire face cette industrie, est la concurrence que lui livrent les pays à faible coût de main-d'oeuvre, qui l'inondent de produits bon marché. En conséquence la production canadienne voit sa part diminuer sur le marché au profit des importations toujours plus nombreuses. Malgré l'imposition de quotas, renouvelés par trois fois, cette tendance n'a fait que s'accentuer et la production nationale ne compte plus que pour moins de 40% du marché apparent canadien.

L'inquiétude des manufacturiers est grande face à la levée éventuelle des quotas en 1986 et le Tribunal anti-dumping est saisi du dossier. Différents mémoires ont été préparés sur le sujet, afin de présenter les positions respectives des différents intervenants ou simplement faire un bilan de l'industrie au niveau canadien.

L'objectif de cette étude est donc de dresser un profil de l'industrie de la chaussure tant au Canada qu'au Québec, d'en présenter les principales caractéristiques, d'évaluer l'importance relative de cette industrie et dégager certains éléments de décision face à la levée des quotas.

L'étude est divisée en trois parties. On définira tout d'abord le contexte de notre étude, par la présentation de la problématique que soulève le débat sur l'éventualité d'une levée ou d'un maintien des quotas. En 2^{e} partie, on dégagera les caractéristiques générales de l'industrie, avant d'analyser le marché en 3^{e} partie.

CHAPITRE 1

PROBLEMATIQUE

L'industrie canadienne de la chaussure a connu un très net déclin au cours des vingt dernières années, et le Québec en a été particulièrement affecté. De nombreux facteurs peuvent être à l'origine du phénomène, que ce soit, le manque d'investissements, l'absence de créativité des producteurs, une mauvaise gestion des entreprises ou encore des changements de demande et l'invasion des importations sur le marché canadien. Le problème de l'industrie de la chaussure peut se résumer à un manque de compétitivité qui la met en grand danger dans un contexte de libre-échange. Selon les fabricants canadiens, l'industrie canadienne ne peut faire face, en l'état actuel, à une concurrence acharnée. Pourtant, depuis 1977, le gouvernement a instauré des quotas pour protéger les fabricants canadiens, les a renouvelés par trois fois et la situation n'a pas évolué dans le sens prévu. Les manufacturiers réclament donc une prolongation des mesures de contingentement afin d'assurer l'amélioration de leur position concurrentielle. Par ailleurs, les partisans d'une libéralisation des échanges dans la chaussure allèguent l'inefficacité de telles mesures, à preuve l'absence de résultats obtenus depuis 1977, sans compter les effets sur le prix et le choix pour le consommateur. On pourrait ajouter l'importance d'éventuelles mesures de rétorsion de la part des pays visés et notamment de la part de la CEE.

Ce sont ces différents aspects qui seront présentés dans les pages qui suivent. L'objectif n'est pas ici de trancher le débat, mais de résumer les éléments de la problématique, dans la perspective d'une éventuelle prolongation ou d'une éventuelle levée des quotas. On peut déplorer cependant l'absence de données chiffrées sur l'impact des différents choix, que ce soit au niveau canadien ou québécois: en effet, les intervenants devant le Tribunal anti-dumping se sont contentés d'une approche qu'on pourrait qualifier de très subjective et théorique, et compte tenu des contraintes de temps, nous n'avons pas pu procéder à une analyse d'impact dans le cadre de cette étude.

1- DE L'IMPORTANCE DU MAINTIEN DES MESURES DE CONTINGENTEMENT

L'Association des manufacturiers de chaussures du Canada (AMCC), soutenue par les Associations des tanneurs et des fournisseurs à l'industrie de la chaussure, d'une part, et de la Centrale des syndicats démocratiques, d'autre part, estiment que les importations de chaussures causent un préjudice grave à l'industrie canadienne. Elles réclament des mesures de restrictions sur une période de cinq ans à partir du 30 novembre 1985 et insistent sur la nécessité d'une définition élargie du champ d'application et d'un contrôle efficace.

Selon elles, les mesures en place depuis 1977 se sont révélées inefficaces pour favoriser la position concurrentielle de l'industrie canadienne et limiter la pénétration des importations, parce que justement la durée comme la fiabilité des restrictions sur les importations étaient insuffisantes. Les principales raisons justifiant l'absence de résultats favorables pour l'industrie canadienne sont résumées ci-après:

- Le niveau trop élevé des contingents (souvent supérieurs aux importations au cours des années précédentes (ex.: chaussures non cuir)

- L'existence de nombreuses échappatoires (ex.: chaussures "Jellies" assimilées à des sandales de plage et donc importées hors quota).

- Le nombre des exemptions (voir annexe 1), qui s'est systématiquement accru à chaque renouvellement des mesures de protection, sans qu'il y ait compensation dans les niveaux des quotas.

- L'inefficacité de l'administration des quotas. La responsabilité de leur contrôle en incombe aux ministères du Revenu et des Affaires extérieures. Malgré le nombre d'infractions commises chaque année, peu d'enquêtes ont été menées et encore moins d'amendes payées.

Ces éléments, auxquels il faut ajouter le fort degré de substitution entre chaussures (ce qui permet de détourner les quotas) et l'importance des marges de profit réalisées par les détaillants sur les produits importés très nettement moins chers à l'achat, ont favorisé une augmentation massive des importations au Canada, une diminution marquée de la part de marché relative des

producteurs canadiens et ont généré un climat d'insécurité peu propice à l'investissement et la modernisation.

L'AMCC recommande donc l'instauration d'un "système de restructuration global, complet et administré efficacement, pour une période minimale de cinq ans, afin de remédier et de prévenir un préjudice grave"(1).

Ces mesures sont indispensables afin de:
- créer un climat favorable à l'investissement en assurant un délai raisonnable pour l'implantation de nouvelles technologies.
- augmenter la productivité
- protéger l'emploi direct et indirect
- accroître la production canadienne de chaussure
- redonner sa part de marché à l'industrie nationale
- maintenir la concurrence pour limiter les hausses de prix

Bref,assurer la compétitivité de l'industrie canadienne de la chaussure et éviter sa quasi disparition du secteur manufacturier.

2- DE LA NECESSITE D'UN RETOUR AU LIBRE-ECHANGE

2.1 - Effet prix du contingentement

Selon les importateurs, les commerçants et les distributeurs, le renouvellement des quotas sera aussi inutile que néfaste. Depuis 1977, on n'a noté aucune amélioration de la compétitivité de notre industrie de la chaussure, et ce malgré l'existence de mesures de protection. Par ailleurs, même si l'indice des prix dans l'industrie de la chaussure croît moins vite que celui de l'industrie manufacturière dans son ensemble, celà ne veut pas dire que le consommateur ne paie pas ses chaussures plus chères qu'il ne les paierait en situation de libre-échange. Et effectivement, selon ces groupes de pression, le consommateur canadien paie ses chaussures importées plus chères que dans d'autres pays comparables (USA, France notamment).

---

(1) Plaidoyer de l'AMCC auprès du Tribunal canadien des importations dans le cadre de l'enquête sur la chaussure, janvier 1985.

La limitation des importations permet la fixation du prix de vente à un niveau où des producteurs marginaux peuvent être rentables. Les importateurs profitent donc d'une rente de situation qui est la mesure des pertes du consommateur. En situation de libre-échange, la concurrence se fait au niveau international, et dans le domaine spécifique de la chaussure cette concurrence est féroce. Elle permet le maintien de prix à des niveaux compétitifs, plus sûrement qu'une industrie canadienne sur le déclin, qui, au contraire, favorise des ajustements de prix à la hausse.

Par ailleurs, la mise en place de contingentements empêche les petits commerçants dépendant des importateurs, d'offrir une sélection de produits suffisamment étendue pour attirer une large clientèle. Le consommateur est donc lésé dans son choix de produit.

2.2 - Evolution du marché international et de la demande

Vers la fin des années 60 on assiste au transfert du capital employé dans l'industrie de la chaussure vers les pays sous-développés afin de bénéficier de coûts de main-d'oeuvre compétitifs. Cependant, la difficulté d'appliquer des technologies modernes dans ces pays amène un nouveau transfert des entreprises vers des pays nouvellement industrialisés (Corée du Sud, Taïwan) où les entreprises pourraient bénéficier d'une main-d'oeuvre bon marché tout en introduisant une technologie avancée.

Ces pays possèdent donc un avantage comparatif net, notamment dans la production de chaussures non en cuir, qui n'est compensé d'aucune façon au Canada. Par ailleurs, la demande s'est fortement modifiée au cours des dernières années. Le consommateur s'est relativement détourné des chaussures de cuir pour adopter un style plus décontracté (genre chaussure d'athlétisme). Ces chaussures ne sont quasiment pas produites au Canada parce que la part des coûts de main-d'oeuvre est prépondérante dans leur prix de revient. Les producteurs canadiens ont bien vu la situation puisqu'ils ont progressivement abandonné la production de chaussures d'athlétisme pour se spécialiser dans les chaussures de cuir où les coûts de main-d'oeuvre sont moins significatifs et où leur compétitivité est plus grande. Contingenter leur entrée risque d'avoir un double

impact: limiter le choix des consommateurs et faire augmenter les prix de façon très significative, sans compter qu'à la fin des mesures de protection le Canada subira à nouveau la concurrence de ces pays à faibles salaires sur ce type de produit, puisque ce sont les coûts de main-d'oeuvre qui sont déterminants dans leur cas.

2.3 - Possibilités de représailles économiques

Il s'agit d'un aspect fondamental dans le débat. Si on tient compte de l'économie dans son ensemble il faut considérer que toute mesure de protection de l'industrie canadienne de la chaussure peut amener des mesures de représailles qui risquent d'affecter sérieusement d'autres secteurs de l'économie. Ainsi la CEE faisait parvenir au GATT en février 1985 une liste de produits dans les secteurs de la chimie, sidérurgie et papier sur lesquels elle voulait relever les droits de douane. Les mesures de retorsion allaient, par ailleurs, jusqu'à l'interdiction possible de toute importation de chaussure canadienne. Toutefois, à la suite de l'ouverture de négociations avec le Canada, la CEE n'a concrétisé aucune de ces menaces. Il est difficile de mesurer l'impact net en termes d'emplois qu'auraient eu de telles mesures pour le Canada, et a fortiori pour le Québec, mais ce devrait être un élément majeur dans la décision. On a pu ainsi constater le sérieux et la rapidité de réponse des pays visés par l'imposition de quotas et il faudrait éviter de minimiser l'importance potentielle de ces actions.

CHAPITRE 2

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Cette deuxième partie a pour objectif de présenter les principales caractéristiques économiques de l'industrie de la chaussure.

On s'attachera tout d'abord à l'emploi et ses composantes, puis à la structure d'opération du secteur, ainsi qu'à la production et la productivité. Nous présenterons ensuite certains résultats financiers avant d'aborder les industries connexes. Nous conclurons sur une approche régionalisée de l'industrie de la chaussure dans la province de Québec.

1- L'EMPLOI ET SES COMPOSANTES

1.1 - Effectifs

Ainsi que le montre le tableau 2, l'industrie de la chaussure comptait 14 355 employés en 1982, dont 6 153 au Québec, soit 42,9% des effectifs totaux[1]. Il s'agit d'une industrie déclinante en termes d'emplois qui a subi une forte rationalisation de 1961 à 1977, date à laquelle le processus s'est ralenti. En effet, à cette époque, le dollar canadien connaissait une importante dévaluation face aux monnaies étrangères et des quotas étaient imposés à l'importation. Ces facteurs ayant freiné la pénétration des produits importés, et donc la concurrence, le nombre d'emplois s'est stabilisé.

---

(1) Voir tableau détaillé par année à l'annexe 2.

Tableau 2
Industrie de la chaussure
Emploi total
Québec, Ontario, Canada
1961-1982

Années	Québec	Qué./Can.	Ontario	Ont/Can.	Canada
		%		%	
1961	12 374	56,6	8 841	40,5	21 854
1966	11 071	53,9	8 643	42,1	20 550
1971	8 856	50,3	8 192	46,5	17 605
1976	7 647	46,4	8 311	50,4	16 486
1981	6 712	40,7	9 233	56,0	16 494
1982	6 153	42,9	7 744	53,9	14 355
Variation annuelle 1961-1982 (%)	-3,3		-0,6		-2,0

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

Cette décroissance fut plus nettement ressentie au Québec où près de la moitié des emplois disparaissaient au cours des vingt dernières années. L'Ontario, par contre, malgré une légère décroissance sur la période, affermissait sa position relative jusqu'à détenir près de 54% de l'emploi de l'industrie. Les deux dernières décennies ont donc favorisé l'inversion des positions relatives provinciales au détriment du Québec et au profit de l'Ontario.

1.2 - Répartition par sexe

Comme la plupart des secteurs traditionnels l'industrie de la chaussure emploie un fort pourcentage de femmes, proportionnellement plus que le secteur manufacturier dans son ensemble ainsi que le montre le tableau 3.

Ainsi au Canada, alors que la proportion des femmes dans le secteur manufacturier est de 25,5% au Canada, pour l'année 1982, cette proportion s'élève à 62,1% dans l'industrie de la chaussure. Cette tendance à la féminisation de l'emploi dans ce secteur s'est affirmée au fil des ans, puisqu'en 1961, on y comptait seulement 47,7% de femmes pour 52,3% d'hommes.

TABLEAU 3
INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
REPARTITION DE L'EMPLOI TOTAL PAR SEXE
QUÉBEC, ONTARIO, CANADA
1961-1982
%

Années	QUEBEC				ONTARIO				CANADA			
	Chaussures		Total manufacturier		Chaussures		Total manufacturier		Chaussures		Total manufacturier	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1961	54,3	45,7	72,4	27,6	48,8	51,2	77,3	22,7	52,3	47,7	76,8	23,2
1966	53,0	47,0	73,5	26,5	44,2	55,8	77,0	23,0	49,2	50,8	76,9	23,1
1971	47,2	52,8	73,0	27,0	38,2	61,8	76,4	23,6	43,1	56,9	76,5	23,5
1976	49,1	50,9	72,5	27,5	35,2	64,8	75,2	24,8	41,9	58,1	75,6	24,4
1981	42,9	57,1	73,3	26,7	33,2	66,8	73,6	26,4	37,5	62,5	74,9	25,1
1982	43,3	56,7	73,1	26,9	33,1	66,9	73,2	26,8	37,9	62,1	74,5	25,5

SOURCE: Statistique Canada, catalogue no 31-203.

Au niveau provincial on peut constater des écarts flagrants entre le Québec et l'Ontario. Alors qu'en Ontario, la proportion de femmes à l'emploi de l'industrie de la chaussure s'accentuait d'année en année jusqu'à atteindre 66,9% de l'emploi du secteur en 1982, le Québec a maintenu jusqu'au début des années 70, une plus forte proportion d'hommes, et si la tendance s'est renversée au cours des dernières quinze années, le taux d'emploi féminin dans la chaussure est très nettement inférieur à la moyenne nationale et, à fortiori, à la moyenne ontarienne. Cette situation peut s'expliquer notamment par la plus grande diversité d'emplois offerts aux Ontariens.

1.3 - Salaires

Alors que le salaire annuel moyen dans l'ensemble du secteur manufacturier s'élevait à environ 22 000 $ en 1982, il n'était que de 14 373 $ dans l'industrie de la chaussure, soit à peine les 2/3 du salaire moyen industriel. On peut constater au tableau suivant que les provinces offrent des niveaux de rémunération comparables, avec un très léger avantage salarial en Ontario (3% de plus qu'au Québec).

Tableau 4
Industrie de la chaussure et secteur manufacturier
Salaires annuels moyens
Québec-Ontario-Canada
1982
$

	Québec	Ontario	Canada
Salaire moyen - chaussure	14 144	14 574	14 373
Salaire moyen - secteur manufacturier	20 558	22 336	22 059

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

On note un net rattrapage des salaires moyens québécois par rapport à ceux versés en Ontario, tant au niveau de l'ensemble du secteur manufacturier que de l'industrie de la chaussure. Ainsi, en 1961, le salaire annuel moyen

TABLEAU 5
INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
SALAIRES ANNUELS MOYENS DANS L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE ET LE SECTEUR MANUFACTURIER
QUEBEC, ONTARIO, CANADA
1961-1982
$

Années	QUEBEC			ONTARIO			CANADA		
	Sal. moyen chaussure	Sal. moyen sect. manuf.	Salaire chaussure / Salaire sect. manuf.	Sal. moyen chaussure	Sal. moyen Sect. manuf.	Salaire chaussure / Salaire sect. manuf.	Sal. moyen chaussure	Sal. moyen sect. manuf.	Salaire chaussure / Salaire sect. manuf.
1961	2 758	3 924	70,3	3 029	4 497	67,6	2 864	4 215	67,9
1966	3 479	4 928	70,6	3 635	5 573	65,2	3 531	5 283	66,8
1971	4 623	6 801	67,9	5 037	7 908	63,7	4 802	7 449	64,5
1976	8 272	11 450	72,2	8 254	12 880	64,1	8 276	12 513	66,1
1981	13 106	18 720	70,0	12 995	20 246	64,2	13 017	20 012	65,0
1982	14 144	20 558	68,8	14 574	22 336	65,2	14 373	22 059	65,1
Variation annuelle 1961-82	% 8,1	% 8,2		% 7,8	% 8,0		% 8,0	% 8,2	

SOURCE: Statistique Canada, catalogue no 31-203.

d'un travailleur québécois de la chaussure ne représentait que 91% de celui de son homologue ontarien, alors que ce ratio s'élevait à 97% en 1982. On peut remarquer la vigueur des taux annuels de croissance de 1974 à 1979, surtout au Québec où le salaire moyen dans la chaussure a crû de 21,2% au cours de l'année 1976 (tableau 5).

Cependant, malgré leur faiblesse relative, les salaires constituent un coût majeur pour le fabricant de chaussures puisque la masse salariale représente environ 1/3 de la valeur de ses expéditions, alors qu'elle ne dépasse pas 20% dans l'ensemble du secteur manufacturier (tableau 6).

Tableau 6
Industrie de la chaussure
Salaires totaux et expéditions
Québec-Ontario-Canada
1971-1982

	Industrie de la chaussure			Secteur manufacturier
	Salaires totaux (millions $)	Expéditions (millions $)	Salaires / expéditions %	Salaires / expéditions %
QUÉBEC				
1971	40,9	124,6	32,8	25,0
1976	63,2	181,8	34,8	23,3
1981	87,9	291,5	30,1	19,6
1982	87,0	282,7	30,8	20,2
ONTARIO				
1971	41,3	110,4	37,4	24,1
1976	68,6	202,7	33,8	22,1
1981	119,9	390,9	30,7	19,6
1982	112,9	348,1	32,4	20,2
CANADA				
1971	84,5	242,2	34,9	24,1
1976	136,4	396,9	34,4	22,2
1981	214,7	704,4	30,5	19,4
1982	206,3	651,0	31,7	20,0

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

1.4 - Productivité

Il existe différentes définitions de la productivité que ce soit la productivité du travail, du capital ou encore la productivité sociale. Compte tenu du type de données disponibles nous avons choisi de présenter le type de productivité du travail le plus souvent retenu, soit la valeur ajoutée à la production par employé à la production.

Ainsi que le montre le tableau 7, la productivité dans l'industrie de la chaussure est très faible par rapport à celle du secteur manufacturier dans son ensemble, même si son taux de croissance depuis 1961 est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de l'industrie. C'est au Québec que la productivité a crû le plus vite, ce qui lui a permis de rattraper peu à peu le niveau ontarien et même de le dépasser à trois reprises sur la période.

Tableau 7
Industrie de la chaussure
Valeur ajoutée par employé à la production
Québec-Ontario-Canada
1961-1982
(000 $)

	1961	1966	1971	1976	1981	1982	1961-82
							%
CHAUSSURE							
Québec	4,74	6,26	8,51	14,18	26,05	27,12	8,7
Ontario	5,10	6,23	7,74	14,69	24,82	27,39	8,3
Canada	4,88	6,27	8,12	14,53	25,24	27,31	8,5
SECTEUR MANUFACTURIER							
Québec	9,99	12,77	16,53	27,56	52,58	53,81	8,3
Ontario	12,11	14,95	20,57	33,04	57,61	59,63	7,9
Canada	11,11	13,94	18,61	38,26	55,25	56,88	8,1

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

On ne dispose pas de données comparatives avec d'autres pays producteurs, mais selon le rapport du Tribunal anti-dumping de 1977, la productivité canadienne dans la chaussure, était à l'époque parmi les plus élevées au monde. Par ailleurs, les perspectives de croissance sont très encourageantes. Selon une étude du Dr Zohar de l'Université York à Toronto, l'industrie du

cuir et notamment l'industrie de la chaussure sont parmi les plus susceptibles de connaître un important développement[1]. En effet, l'introduction de nouvelles technologies est d'autant plus profitable que l'entreprise utilise beaucoup de main-d'oeuvre, ce qui est le cas de ces industries.

1.5 - Syndicalisation

De façon générale, la syndicalisation de l'industrie de la chaussure est encore limitée, et ce, de par la structure même du secteur. En effet, la présence syndicale est actuellement limitée aux seuls établissements de grande taille (100 employés et plus), et atteint moins de la moitié des employés de l'industrie.

Ainsi, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) regroupe environ 2 000 membres dans le secteur de la chaussure et elle y assume le leadership syndical. La Confédération des syndicats nationaux (CSN) suit de très loin, avec environ 200 membres.

2- STRUCTURE D'OPERATION

2.1 - Nombre et taille des établissements

On dénombrait 162 établissements en 1982, dont 78 en Ontario et 72 au Québec. De 1961 à 1976, leur nombre a fortement décru au Canada, passant de 237 à 154, soit une diminution de 2,8 % par an, mais la tendance s'est inversée depuis 1977.

Cette restructuration a surtout eu lieu au Québec où près de la moitié des établissements disparaissaient en 20 ans. L'Ontario par contre, a quasiment maintenu ses effectifs et amélioré sa position relative face à sa voisine. Alors qu'en 1961, les établissements se partageaient à 57% au Québec et 36% en Ontario, en 1982, les parts respectives s'établissaient à 44% et 48%.

---

(1) Les Affaires, 27 août 1983 "L'avenir de la chaussure réside dans une productivité accrue".

Tableau 8
Industrie de la chaussure
Répartition interprovinciale des établissements
Québec-Ontario-Canada
1961-1982

Années	Québec		Ontario		Canada
	Nombre	% du Canada	Nombre	% du Canada	
1961	135	57,0	85	35,9	237
1966	113	54,3	79	38,0	208
1971	95	51,9	77	42,0	183
1976	82	53,2	62	40,2	154
1981	69	43,7	74	46,8	158
1982	72	44,4	78	48,1	162

SOURCE: Statistique Canada, catalogue no 31-203.

La majorité des établissements recensés dans cette industrie sont de taille moyenne (10 à 200 employés), la moyenne par établissement en 1982 étant de 89 salariés au niveau canadien. On peut constater au tableau 9 que les structures ontarienne et québécoise diffèrent quelque peu, l'Ontario affichant une plus grande présence de gros établissements (200 employés et plus), alors que le Québec est caractérisé par une sur-représentation relative des petits établissements (-10 employés) et de ceux comptant entre 50 et 99 employés.

Tableau 9
Industrie de la chaussure
Nombre d'établissements par taille d'effectifs
Québec-Ontario-Canada
1982

Nombre d'employés	Québec	%	Ontario	%	Canada	%
1-9	14	19,4	12	15,4	29	17,9
10-49	15	20,9	26	33,3	47	29,0
50-99	21	29,2	13	16,7	35	21,6
100-199	17	23,6	19	24,3	38	23,5
200 et plus	5	6,9	8	10,3	13	8,0
Total	72	100,0	78	100,0	162	100,0

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

La taille comme le nombre des établissements a diminué au cours des dix dernières années, mais ce sont surtout les grands établissements (200 employés et plus) qui ont été les plus affectés. Ainsi, au niveau canadien, leur nombre est passé de 21 à 11 de 1972 à 1982, soit une chute de près de 40% des effectifs. Ce phénomène a particulièrement affecté le Québec, qui perdait plus de la moitié de ses établissements de plus de 200 employés sur la période, contrairement à l'Ontario où leur nombre se maintenait au même niveau(1).

2.2 - Propriété

La très grande majorité des établissements, soit 95%, est de propriété canadienne. Ils sont généralement de taille réduite puisqu'ils ne représentent que 70% des emplois de l'industrie, et n'ont que peu de ramifications dans le commerce de détail. A l'opposé, les établissements étrangers, sont de grande taille et généralement affiliés à des réseaux de distribution (e.: Brown Shoe, Florsheim Inc., New Balance...).

De façon générale, on peut noter le manque d'intégration et de diversification des entreprises de la chaussure. En 1980, on comptait seulement huit entreprises ayant plus d'un établissement et une seule oeuvrait aussi dans un autre secteur que la chaussure.

2.3 - Capitalisation

Selon les affirmations contenues dans l'étude de la Direction générale de l'industrie(2) (DGI), les bâtiments et les équipements seraient en grande partie vieillots. Malgré un net effort de modernisation depuis quelques années, seulement 40% des établissements sont dotés d'équipements modernes. Le stock de capital nécessaire par employé serait selon l'OCRI(3) beaucoup plus élevé que dans d'autres secteurs traditionnels, notamment le textile,

---

(1) Voir annexes 3, 3 bis, 3 ter.

(2) Industrie québécoise de la chaussure, MIC, janvier 1985.

(3) Canadian Footwear Industry Profile, OCRI, novembre 1984.

ce qui dénote un plus haut niveau de mécanisation dans la fabrication. Par contre, la capitalisation réelle (immobilisations[1]/employé) semble assez faible, ainsi que le montre le tableau 10, et ce même par rapport à l'industrie du textile. On utilise ici les seules données disponibles, soit celles de l'industrie du cuir. Cette faible capitalisation réelle s'explique par l'existence d'un important marché de location d'équipement, dans la chaussure notamment, où 60% des équipements seraient loués.

Tableau 10
Industrie du cuir
Capitalisation(1) moyenne par employé
dans l'industrie du cuir et le secteur manufacturier
Canada
1972-1982

	1972	1976	1981	1982
INDUSTRIE DU CUIR				
Immobilisations (millions $)	45,2	61,4	130,2	142,7
Emploi total	27279,0	26461,0	26207,0	22957,0
Capitalisation par employé ($)	1657,0	2320,4	4968,1	6216,0
INDUSTRIE DU TEXTILE				
Immobilisations (millions $)	577,7	869,6	1008,5	1044,0
Emploi total	74242,0	68209,0	67673,0	59416,0
Capitalisation par employé ($)	7781,3	12749,1	14902,5	17571,0
SECTEUR MANUFACTURIER				
Immobilisations (millions $)	20672,8	31848.7	58579,9	64027,4
Emploi total	1676130,0	1741049,0	1853726,0	1708850,0
Capitalisation par employé ($)	12333.7	18292,8	31601,2	37468,1

(1) Immobilisations/employé.
SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203 et 61-207.

3- PRODUCTION

La production canadienne de chaussures (y compris les chaussures de caoutchouc) s'élevait à près de 37 millions de paires en 1982, pour une valeur d'environ 753 millions de dollars. Au cours de la dernière décennie, le volume de production a fortement chuté, passant de 52,4 millions de paires en 1971 à 39,1 millions en 1983, soit une diminution de 30% sur la période.

(1) Les immobilisations font ici référence aux actifs immobilisés que l'on trouve au bilan des entreprises. On les définit principalement par la valeur des terrains, bâtiments et outillage appartenant à l'entreprise.

Tableau 11
Industrie de la chaussure
Production totale de chaussures (y compris les chaussures de caoutchouc)
En volume et en valeur
Canada
1971-1983

	Quantité	Valeur	Prix unitaire moyen
	(000 paires)	(000 $)	($)
1971	52 451	292 434	5,57
1976	48 608	464 775	9,56
1981	43 392	804 657	18,54
1982	36 668	752 735	20,52
1983	39 118	n.d.	-

SOURCE: Canadian Footwear Industry Profile, OCRI, novembre 1984.

Parallèlement la segmentation par genre de chaussure s'est aussi modifiée. On constate au tableau 12 que les producteurs canadiens se sont spécialisés dans la chaussure de cuir pour dames et ont délaissé les productions de chaussures de sport. Les manufacturiers canadiens sont en effet relativement plus compétitifs dans la fabrication de chaussures de cuir. Le prix élevé du cuir réduit l'importance relative des coûts de main-d'oeuvre dans le coût de production, ce qui diminue l'avantage comparatif des pays à faibles salaires.

Tableau 12
Industrie de la chaussure
(y compris les chaussures de caoutchouc)
Structure de la production canadienne de chaussures par genre majeur
Canada
1976-1983

	1976	1981	1982	1983
Chaussures pour hommes et garçons	24,6	25,3	23,5	24,7
Chaussures pour dames et fillettes	34,9	39,3	41,8	41,1
Chaussures pour enfants	5,3	5,0	5,2	5,1
Chaussures d'athlétisme	10,6	5,8	4,5	4,1
Chaussures imperméables	9,5	11,1	11,0	11,2
Pantoufles - chaussures d'intérieur	15,1	13,5	14,0	13,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE: Canadian Footwear Industry, Profile, OCRI, novembre 1984.

De telles informations sur le volume et la ventilation par genre de la production québécoise ne sont malheureusement pas disponibles. Les seules données, fournies par Statistique Canada en ce domaine, portent sur la valeur des expéditions de l'industrie de la chaussure à l'exclusion des chaussures de caoutchouc. L'analyse de ces données (voir annexe 4) permet seulement de souligner que le Québec contribue à environ 43% de la production (en valeur) et que sa part a constamment décru depuis 1961 au profit de l'Ontario, à l'exception de 1982 où le Québec a connu une légère croissance de sa part de marché.

4- ASPECTS FINANCIERS

4.1 - Gestion et rentabilité

Selon l'étude de la DGI[1] la gestion des entreprises de la chaussure est déficiente et cela s'explique par la structure même de l'industrie où dominent les PME de type familial, sans ressource de gestion réellement efficace. En général, les gestionnaires sont plutôt âgés, leur formation est limitée et ils sont souvent dépassés par la complexité des marchés modernes. Il semblerait que même au niveau des jeunes administrateurs, la formation soit insuffisante, même si quelques entreprises offrent de bons exemples de dynamisme dans la gestion.

Il est difficile de mesurer la rentabilité de l'industrie de la chaussure puisqu'on ne dispose d'aucune statistique financière officielle sur ce secteur particulier. Les seules données disponibles concernent l'industrie du cuir dans son ensemble. Ainsi que le montre le tableau 13, l'industrie du cuir a connu une nette augmentation de son niveau de liquidité depuis 1972, mais son ratio de liquidité (disponiblités/exigibilités) s'est maintenu à un niveau inférieur à celui observé dans l'ensemble du secteur manufacturier de 1976 à 1981, démontrant une certaine compression des liquidités dans ce secteur. En 1982, toutefois, la situation est renversée, mais on ne peut dire s'il s'agit d'un renversement durable ou d'un comportement exceptionnel.

---

(1) Industrie québécoise de la chaussure, MIC, janvier 1985.

TABLEAU 13

INDUSTRIE DU CUIR

STATISTIQUES FINANCIERES

CANADA

1972-1982

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	72-82(1)
INDUSTRIE DU CUIR												
Fonds de roulement (000 000 $)	75,7	77,5	94,0	100,2	115,6	124,8	142,4	185,4	206,8	205,1	220,4	13,0
Ratio de liquidité (R)	1,59	1,56	1,59	1,63	1,58	1,58	1,47	1,56	1,59	1,52	1,67	
Bénéfice net après impôts (000 000 $)	7,8	12,2	19,7	14,0	15,6	11,8	24,8	53,7	47,5	48,7	43,6	19,9
Indice de profitabilité (%)	2,9	4,2	5,7	4,1	3,8	2,6	4,4	8,3	6,3	5,8	5,4	
Indice d'activité (R)	1,72	1,73	1,77	1,76	1,77	1,75	1,70	1,89	1,66	1,66	1,59	
TOTAL MANUFACTURIER												
Fonds de roulement (000 000 $)	10230,4	11611,1	13466,7	15502,2	17520,0	19795,0	22424,4	26318,2	30161,1	31903,9	27641,9	12,3
Ratio de liquidité (R) (2)	1,71	1,65	1,56	1,60	1,65	1,68	1,67	1,64	1,90	1,60	1,54	
Bénéfice net après impôts (000 000 $)	2590,1	4141,8	5272,3	4564,1	4541,8	4561,1	6491,7	9063,9	9497,8	9075,6	2475,4	6,0
Indice de profitabilité (%) (2)	4,9	6,9	7,2	5,6	5,2	4,8	6,0	7,2	6,6	5,4	1,5	
Indice d'activité (R) (2)	1,20	1,26	1,31	1,28	1,32	1,33	1,39	1,40	1,35	1,29	1,23	

(1) Taux obtenu par régression linéaire logarithmique.
(2) Voir définition à l'annexe 5.

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 61-207.

On constate aussi que les bénéfices après impôts ont connu une forte croissance sur la période (19,9%) comparée à 6,0% pour l'ensemble du secteur manufacturier. Il faut toutefois tenir compte de la faiblesse des profits en 1972 et tempérer ces résultats absolus par l'analyse de l'indice de profitabilité (bénéfices après impôts/total des actifs). On peut constater que l'industrie du cuir offre, en général, un rendement nettement inférieur à celui observé dans l'ensemble du secteur manufacturier, exceptions faites pour les années 1979 et 1982. L'industrie du cuir n'a pas subi la crise avec la même intensité, à moins que l'impact n'en soit différé.

Le Tribunal anti-dumping procédait en 1980 à l'analyse des états financiers d'un certain nombre d'entreprises représentant 65% de l'industrie et concluait à une baisse de rentabilité au cours des dernières années. Une autre enquête serait actuellement menée par ce même tribunal et l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada (AMCC) procède à ses propres compilations. A première vue, la faible taille de son échantillon (20 établissements) laisse planer certains doutes sur les résultats. Les analyses préliminaires démontrent une remontée des profits en 1983 même si les liquidités demeurent problématiques. Par ailleurs, le tableau 14 tend à démontrer que les entreprises canadiennes sont nettement moins rentables que leurs homologues américaines. Il faut noter toutefois que non seulement les échantillons sont réduits, mais qu'on ignore tout de leur composition.

Tableau 14
Industrie de la chaussure
Rentabilité comparée
Canada-Etats-Unis
1981-1983
%

Années	Profits/total de l'actif		Bénéfices avant impôts / Chiffre d'affaires	
	Canada	Etats-Unis	Canada	Etats-Unis
	19-20 entreprises	138-140 entreprises	20 entreprises	138-140 entreprises
1981	4	18	4,5	9,4
1982	négatif	16	négatif	7,4
1983	2	20	3	8,4

SOURCE: Mémoire de l'industrie canadienne de la chaussure au Tribunal anti-dumping, septembre 1984.

4.2 - Investissements

Les investissements canadiens dans l'industrie de la chaussure s'élevaient à 15,7 millions de $ en 1984, dont 25,6%, soit 4 millions de $, étaient faits au Québec. Il s'agit de sommes négligeables dans l'ensemble des investissements du secteur manufacturier, à peine 0,1%, tant au Canada qu'au Québec. Au fil des ans, le niveau des investissements a fortement fluctué surtout au Québec où l'ampleur des variations annuelles est souvent importante (voir tableau 15). Depuis 1976 leur taux de croissance annuel moyen est très faible, (1,9%) alors qu'au niveau canadien il était de 6,2%, soit plus du triple. Par déduction, ceci confirme et explique la place que l'Ontario est en train de se tailler dans l'industrie de la chaussure. Cette faible performance québécoise est d'autant plus marquée que les investissements dans l'ensemble du secteur manufacturier ont connu un rythme de croissance soutenu (10,7%), bien supérieur à celui du Canada (6,3%).

La faiblesse des investissements serait attribuable à deux facteurs majeurs: tout d'abord, la pratique répandue de la location plutôt que l'achat de matériel et surtout le climat d'incertitude qui règne dans cette industrie. Selon l'AMCC, les manufacturiers sont désireux d'investir et de moderniser leurs installations. L'OCRI[1] aurait reçu au 30 juin 1984, 105 demandes de subvention à la restructuration de la part d'entreprises de fabrication de chaussures et vingt demandes de tanneries. A cette date 54 producteurs avaient accepté des offres financières et l'OCRI avait versé 1,1 million de $ en subvention. Au cours des prochaines années, les projets de restructuration acceptés par l'OCRI entraîneront des déboursés de 45 millions de $ de la part de l'organisme. Le montant total réellement investi dépendra cependant de la perception qu'auront les producteurs canadiens de l'évolution possible du marché.

---

(1) L'OCRI, Office canadien pour le renouveau industriel a été créé en 1981 pour 5 ans et dispose d'un budget maximum de 305,5 millions de $ afin d'aider les entreprises à se restructurer et se moderniser.

TABLEAU 15

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

INVESTISSEMENTS PRIVES ET PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE ET LE SECTEUR MANUFACTURIER

QUEBEC-CANADA

1976-1984

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983rp	1984p	1976-84
										%
QUEBEC										
Investissements chaussures (en millions $)	3,5	2,4	3,5	4,4	4,5	3,9	3,1	3,5	4,0	1,9
Inv. secteur manufacturier (en millions $)	1792,6	1904,1	2068,4	2311,0	3216,9	3377,1	3248,0	3140,3	4049,0	10,7
Chaussures/Secteur manufacturier (%)	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
CANADA										
Investissements chaussures (en millions $)	9,7	11,1	11,1	15,5	17,0	12,1	10,0	17,7	15,7	6,2
Inv. secteur manufacturier (en millions $)	8356,7	9296,5	9773,8	11541,3	14478,1	17694,4	16346,8	13699,2	13669,1	6,3
Chaussures/Secteur manufacturier (%)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
QUEBEC/CANADA (%)										
Industrie de la chaussure	35,7	21,8	32,0	28,6	26,4	32,1	31,0	19,6	25,6	
Secteur manufacturier	21,5	20,5	21,2	20,0	22,2	19,1	19,9	22,9	29,6	

rp: dépenses réelles provisoires.
p: dépenses projetées
SOURCES: Statistique Canada, cat. no 61-214 et Investissements privés et publics, BSQ.

5- INDUSTRIES CONNEXES

L'industrie de la chaussure est intimement liée à deux industries particulières: celle des tanneries et celle des fabricants d'articles divers pour chaussures.

5.1 - Tanneries

L'industrie de la tannerie est largement tributaire des manufacturiers de chaussures puisque 77% de la production de cuir est écoulée de ces fabricants, sous forme de cuir pur imprégné ou pour doublure de chaussures.

Au Canada, cette industrie comptait en 1982 2000 employés répartis au sein d'une trentaine d'établissements généralement de petite et moyenne importance (annexe 6).

Les tanneries sont principalement localisées en Ontario où se concentrent les grands établissements (100 employés et plus) et où se regroupe environ 72% de l'emploi de ce secteur. Leur production s'élevait à environ 178 millions de $ en 1982, réalisée à 80% par quatre compagnies majeures.

Le Canada est un important producteur de peaux, qui exporte environ 1/3 de sa production. Les tanneries subissent donc une forte concurrence étrangère dans les achats de peaux et les fluctuations de prix sur le marché mondial se répercutent sur le prix des cuirs vendus aux fabricants de chaussures. Au fil des ans l'industrie des tanneries a connu une certaine restructuration alors que le nombre d'emplois et d'établissements décroissaient fortement (tableau 16).

5.2 - Fournisseurs d'articles divers pour chaussure

L'industrie de la chaussure est aussi un client important pour de nombreuses entreprises qui lui fournissent les diverses matières dont elle a besoin, comme les semelles, les doublures et garnitures, les cambrions et les bouts d'acier, les lacets et attaches, et jusqu'aux emballages (environ 30 millions de boîtes de carton par an). Selon l'AMCC, on compterait environ 170 entreprises dépendant de l'industrie de la chaussure au Canada.

TABLEAU 16
INDUSTRIE DE LA TANNERIE
ETABLISSEMENTS, EMPLOI TOTAL, EXPEDITIONS
QUÉBEC-ONTARIO-CANADA
1961-1982

Années	Nombre d'établissements			Emploi total			Expéditions (000 $)		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1961	17	22	45	484	2 989	3 654	6 675	48 682	57 955
1966	15	22	42	493	2 624	3 315	8 344	54 409	67 488
1971	11	16	32	*	2 282	2 885	*	57 614	70 919
1976	8	14	28	*	1 993	2 613	*	93 857	124 801
1981	10	13	30	*	1 619	2 313	*	156 135	218 742
1982	8	14	30	*	1 439	2 007	*	132 340	178 184

* Données confidentielles.
SOURCE: Statistique Canada, cat. nos 33-202 et 33-207.

TABLEAU 17

INDUSTRIE DE CREPINS POUR CHAUSSURES(1)

ETABLISSEMENTS, EMPLOI TOTAL, EXPEDITIONS

QUEBEC-ONTARIO-CANADA

1961-1982

Années	Nombre d'établissements			Emploi total			Expéditions (000 $)		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1961	26	10	37	*	234	1 303	*	2 407	12 304
1966	27	12	39	960	281	1 241	12 038	2 954	14 993
1971	23	9	32	824	266	1 090	13 179	4 277	17 457
1976	20	14	34	937	403	1 340	24 726	12 704	37 430
1981	21	17	38	948	528	1 476	49 934	21 592	71 526
1982	21	17	38	724	537	1 261	42 757	29 180	71 936

(1) CAE 1792

* Données confidentielles.

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 33-203 et 33-207.

Les statistiques officielles cependant se limitent aux seuls fabricants de crépins pour chaussure. Cette industrie regroupe les établissements qui fabriquent les cuirs coupés pour chaussures et les crépins en cuir ou en tout autre matière sauf en caoutchouc. On comptait en 1982 38 établissements de taille généralement moyenne (annexe 7) offrant environ 1300 emplois répartis entre le Québec (57,4%) et l'Ontario (42,6%).

Au fil des ans, cette industrie a connu au niveau canadien une certaine stabilité, tout au plus quelques fluctuations annuelles de l'emploi. Par contre, le processus de déplacement du Québec vers l'Ontario déjà souligné pour l'industrie de la chaussure se manifeste là encore.

6- REPARTITION SPATIALE DE L'INDUSTRIE QUEBECOISE DE LA CHAUSSURE

Historiquement la présence d'un important bassin de population et la proximité du marché ont favorisé l'implantation d'entreprises de fabrication de chaussures. La répartition spatiale de l'industrie québécoise de la chaussure en est le reflet, puisque la majorité des établissements (71%) et des emplois (62%) sont concentrés dans la région administrative de Montréal et plus particulièrement sa région métropolitaine (voir les tableaux aux annexes 6, 7 et 8). La région administrative de Québec est le 2^{e} centre en importance dans la localisation des entreprises du secteur. On y retrouve environ 23% des activités de fabrication de la chaussure, là encore essentiellement localisées dans la région métropolitaine.

Ces deux régions regroupent donc 95% des établissements, 84% de l'emploi et effectuent environ 83% des expéditions du secteur. Au fil des ans, ces deux régions administratives (montréal et Québec) ont accru leur part de marché, dans la mesure où les fermetures d'établissements ont particulièrement affecté les autres régions administratives. Au sein même de ces deux régions (06 et 03) on constate toutefois (annexe 8, 9 et 10) une perte du poids relatif des régions métropolitaines de Québec et Montréal, au profit des zones de l'arrière-région (ex. Beauce). Les coûts des terrains, les déséconomies liées au milieu urbain, l'existence d'une main-d'oeuvre plus disponible et moins syndiquée un peu plus loin des centres urbains peuvent expliquer ce léger glissement.

GRAPHIQUE 1
INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1982

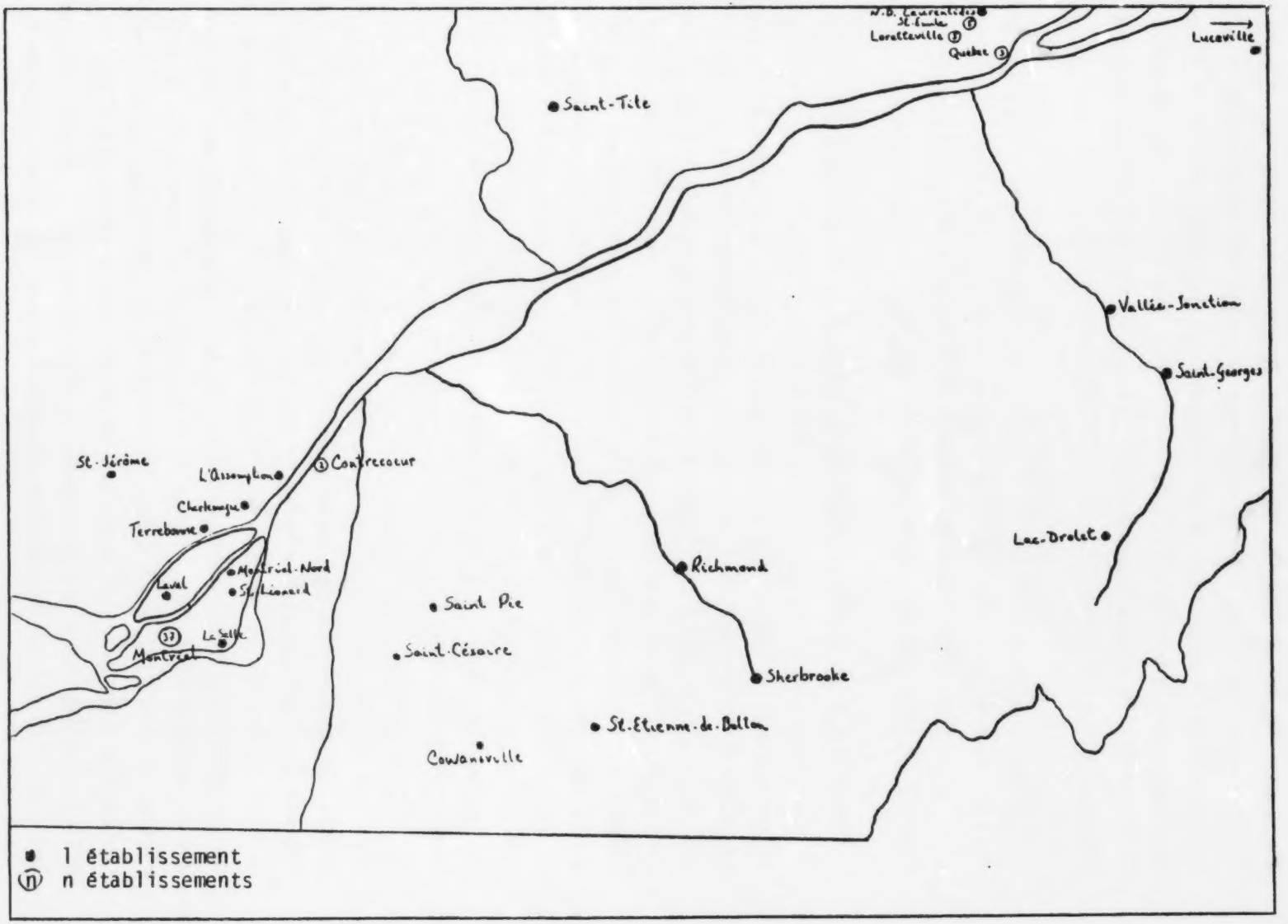

SOURCE: Liste des établissements de l'industrie de la chaussure situés au Québec, BSQ.

TABLEAU 18

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

REPARTITION SPATIALE DE L'INDUSTRIE QUEBECOISE DE LA CHAUSSURE

ETABLISSEMENTS, EMPLOI, EXPEDITIONS

1971-1982

% de la province

	ETABLISSEMENTS			EMPLOI			EXPEDITIONS		
	Région 06 Montréal	Région 03 Québec	Reste de la province	Région 06 Montréal	Région 03 Québec	Reste de la province	Région 06 Montréal	Région 03 Québec	Reste de la province
1971	63,1	27,4	9,5	61,0	20,9	18,1	61,6	18,5	19,9
1976	57,3	28,0	14,7	57,6	22,4	20,0	62,9	20,7	16,4
1981	65,2	29,0	5,8	62,9	21,4	15,7	60,0	21,4	18,6
1982	70,8	23,6	5,6	62,1	21,5	16,4	60,2	22,8	17,0

SOURCE: BSQ, avril 1985.

Quant aux autres régions, on ne dispose pas de données détaillées à leur sujet. Le faible nombre d'établissements présents dans les régions administratives 01, 04 et 05 (Bas-St-Laurent-Gaspésie, Mauricie-Bois-Francs et Estrie), leur assure la confidentialité statistique. A l'analyse des données disponibles on peut toutefois déduire une forte restructuration de leurs activités dans la chaussure. Ainsi, le nombre d'établissements y a diminué de moitié, mais leur taille moyenne s'est fortement accrue passant de 178 employés en 1971 à 252 en 1982, ce qui a limité les pertes d'emploi relatives. Ainsi seulement 5% des établissements assurent 16% de l'emploi et 17% des expéditions.

CHAPITRE 3

LE MARCHE

Le marché canadien de la chaussure a subi au cours des dernières années de profonds changements de nature et de structure dont les conséquences sur l'industrie canadienne de la chaussure sont loin d'être négligeables. Après avoir rappelé comment s'organise la distribution au Canada, nous nous attacherons à l'étude de la consommation canadienne apparente. Nous y verrons comment la demande de chaussures s'est modifiée au fil des ans et la forte croissance des importations sur le marché. Ce chapitre s'achèvera sur la présentation détaillée des flux commerciaux d'importations et d'exportations.

1- DISTRIBUTION

Les fabricants canadiens de chaussures utilisent leurs propres représentants et/ou des agents indépendants (agents manufacturiers ou grossistes/importateurs) pour écouler leur production, dépendamment de leur taille et des marchés desservis. Ainsi certaines compagnies de taille moyenne pourront utiliser leurs propres vendeurs dans des zones densément peuplées, mais faire appel à des agents indépendants pour les représenter ailleurs. Les petites entreprises ne s'adressent généralement qu'aux agents manufacturiers. Les importateurs sont des agents indépendants ayant peu de liens avec les producteurs, à l'exclusion de certains accords d'exclusivité. Ils sont localisés en Ontario et au Québec et font généralement affaire avec les grands réseaux de distribution. Ils agissent comme grossistes, conservant des stocks de produits et assurant les risques liés à l'importation (délais, conditions...). Ils vendent les produits importés au double du prix f.o.b. du pays d'origine, afin de couvrir leurs dépenses et assurer leur profit. Traditionnellement, le minimum commandé est de 10 000 paires et les délais de 4 à 6 mois. A l'opposé les manufacturiers canadiens sont beaucoup plus flexibles, acceptant des commandes de 1 000 paires livrables dans les 3 semaines et des commandes supplémentaires d'une simple douzaine de paires.

Cette pratique nuit aux producteurs canadiens. En effet, les détaillants retardent leurs commandes jusqu'à ce qu'ils aient vu ce qui se fait en Europe, puisqu'ils bénéficient de courts délais de livraison avec les producteurs canadiens. Par ailleurs, les détaillants font souvent de petites commandes, préférant les répéter plus souvent, ce qui occasionne des hausses de coûts de production et crée des problèmes financiers et d'organisation aux fabricants canadiens.

Par contre, les commandes supplémentaires de produits importés sont rares, compte tenu du minimum de paires imposé et surtout des délais de livraison. Les détaillants passent donc d'importantes commandes à l'importation. Leur marge de profit est d'ailleurs beaucoup plus élevée sur ces produits (100 à 300%) alors qu'elle se limite à 100-120% sur les chaussures canadiennes. Les risques de pertes en cas de mévente sont aussi beaucoup plus grands avec les chaussures importées.

Chez les détaillants, on distingue quatre groupes majeurs.

1) Les grands magasins à rayons. Présents d'un océan à l'autre, la vente de chaussure n'est pour eux, qu'un élément dans l'ensemble de leurs opérations (ex.: Eaton, la Baie, Wolco...)
2) Les chaînes de magasins de chaussures que l'on retrouve au niveau national ou provincial et qui offrent un vaste choix de style qualité et prix (ex.: Bata, Kinney, Yellow Stores).
3) Les détaillants privés. Ils peuvent se comparer aux chaînes de magasins de chaussures pour la diversité des produits offerts, mais achètent des volumes nettement inférieurs.
4) Les autres, enfin qui regroupent les magasins de vêtements, sports et autres où on offre des chaussures à la vente parmi d'autres produits.

Les statistiques officielles ne présentent toutefois pas ce niveau de détail et distinguent seulement les magasins à succursales des magasins indépendants.

Ainsi que le montre le tableau 19 les ventes au détail sont majoritairement réalisées par les grands réseaux de distribution (69,4% des ventes en 1983), et c'est une tendance qui s'accentue au fil des ans.

TABLEAU 19
INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
VENTES DE CHAUSSURES AU DETAIL
CANADA
1971-1983

	1971		1976		1981		1983	
	000 $	%	000 $	%	000 $	%	000 $	%
Magasins à succursales	167 550	48,5	314 557	58,2	656 034	66,9	774 501	69,4
Magasins indépendants	178 157	51,5	225 828	42,7	324 287	33,1	340 711	30,6
TOTAL	345 707	100,0	540 385	100,0	980 321	100,0	1 115 212	100,0

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 63-005.

Cette concentration s'explique par les différences de pouvoir d'achat chez les détaillants et elle s'est accélérée à l'imposition de quotas. En effet, les grands magasins et chaînes ont fréquemment leurs propres réseaux d'importations et achètent directement des producteurs étrangers. Ils ont aussi la possibilité de faire appel aux importateurs indépendants et aux producteurs canadiens qui privilégient cette clientèle de fortes commandes. Les magasins indépendants sont eux tributaires des importateurs privés et n'ont aucun réseau d'approvisionnement propre. Ils subissent la concurrence des grands magasins à la fois pour les produits canadiens et importés. Ils ne peuvent donc pas obtenir toute la variété de style, qualité et prix souhaités pour accroître leur clientèle et voient leur part de marché diminuer régulièrement.

2- CONSOMMATION CANADIENNE APPARENTE

La demande de chaussures s'est fortement modifiée depuis la fin des années 60. La hausse du niveau de vie, le développement des communications et des échanges ont influencé les goûts du consommateur et ses habitudes d'achat. La chaussure n'est plus considérée seulement comme un bien essentiel, mais devient un objet de mode adapté aux circonstances (sport, soirée, marche...). Pour le consommateur, le style, la qualité, la variété deviennent des facteurs importants de choix, mais sa consommation reste fortement déterminée par la situation économique. On a pu observer que le marché de la chaussure subit les mêmes fluctuations que l'économie dans son ensemble. Aux années de prospérité (ex.: 1976) correspondent des sommets dans la consommation de chaussures, alors que cette dernière connaît de fortes diminutions en période de crise comme en 1982 (voir tableau 20). Sur l'ensemble de la période, et malgré les cycles observés, on peut remarquer un léger déclin de la consommation canadienne de chaussures. Les mêmes phénomènes de déclin et de fluctuations cycliques s'appliquent à la consommation per capita (tableau à l'annexe 11).

Le volume comme la part des importations dans la consommation canadienne apparente a fortement augmenté de 1971 à 1982, tant en quantité qu'en valeur, comme le montre le tableau 20. En 1982, les importations occupent donc 61% du marché

TABLEAU 20
INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE (Y COMPRIS LES CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC)
CONSOMMATION CANADIENNE APPARENTE
1971-1983

	1971		1976		1981		1982		1983	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	000 paires	000 $	000 paires	000 $	000 paires	000 $	000 paires	000 $	000 paires	000 $
Production canadienne	52 451	292 434	48 608	464 775	43 392	804 657	36 668	752 735	39 118	
Moins exportations	3 000*	20 000*	2 756	32 342	4 142	68 230	3 732	72 957	3 189	62 339
Production domestique	49 451	279 112	45 852	432 433	39 250	736 427	32 936	679 778	35 929	
Plus importations	46 269	75 885	54 478	198 864	57 214	385 087	51 978	387 815	56 920	417 439
Marché canadien apparent (MCA)	95 720	354 997	100 330	631 297	96 464	1 121 514	84 914	1 067 593	92 849	
% importations/MCA	48,3	21,5	54,2	31,5	59,3	34,3	61,2	36,3	61,3	

* Estimations

SOURCES: Canadian Footwear Industry Profile, OCRI, novembre 1984;
Statistique Canada, catalogue no 65-202.

canadien, en termes de quantité, ce qui représente environ 37% de la valeur des transactions sur ce même marché. Cette différence de niveaux s'explique par la faiblesse du coût moyen des produits importés (7,5 $) par rapport aux produits canadiens (20,5 $).

Compte tenu de ces disparités de prix et de la pénétration accrue des produits importés sur notre marché, le prix des chaussures a augmenté à un rythme nettement moins élevé que celui des autres biens de consommation. Ainsi, de 1971 à 1983, l'indice des prix à la consommation pour la chaussure est passé de 100 à 219,5, alors qu'il passait de 100 à 283,3 pour l'ensemble des biens. Cette concurrence des produits importés a obligé les producteurs canadiens à limiter leurs augmentations de prix, au détriment de leur rentabilité. En effet, sur la même période l'indice des prix de vente dans la chaussure est passé de 100 à 261,9 sous la pression des augmentations du prix des matières premières, et notamment du prix des peaux et des cuirs.

Une caractéristique fondamentale dans l'évolution du marché touche les profondes modifications internes de la consommation. Ainsi que le montre le tableau 21 on a assisté depuis 1976 à une poussée de la demande de chaussures de sport qui occupe à présent la 2^{e} place sur le marché national. Les chaussures pour dames et fillettes conservent toutefois leur prédominance au niveau national.

Tableau 21
Industrie de la chaussure (y compris les chaussures de caoutchouc)
Structure de la consommation canadienne apparente par genre majeur
1976-1983
%

	1976	1983	Variation
Chaussures hommes et garçons	19,2	16,2	-23,3
Chaussures femmes et fillettes	32,2	36,2	+2,3
Chaussures d'enfants	5,8	4,8	-24,0
Chaussures d'athlétisme	18,1	24,4	+22,1
Chaussures imperméables	9,3	6,8	-33,4
Pantoufles-chaussures d'intérieur	15,4	11,6	-31,7
Total	100,0	100,0	-

SOURCE: Canadian Footwear Industry Profile, OCRI, novembre 1984.

L'évolution du marché canadien vers des chaussures peu chères où les manufacturiers canadiens sont peu compétitifs et peu présents, constitue un problème majeur pour l'industrie canadienne de la chaussure.

3- IMPORTATIONS

3.1 - Historique résumé des mesures de contingentement

Selon les accords du GATT signés par le Canada, il est permis d'introduire des quotas à l'importation de certains produits, lorsque celle-ci constitue une menace pour l'industrie nationale. Dans le cas de la chaussure, le Tribunal anti-dumping reconnaissait en 1977 la nécessité d'imposer des contingents à l'importation de chaussures autres que celles de caoutchouc, toile ou plastique, afin de protéger l'industrie canadienne de la chaussure des dommages de la concurrence étrangère. Ces mesures débutèrent en décembre 1977 et devaient durer 3 ans, le temps de permettre à nos producteurs nationaux de procéder à la restructuration, la rationalisation et la modernisation de leurs entreprises. Au termes de la période, les manufacturiers canadiens soulignèrent l'insuffisance du délai accordé pour rendre l'industrie réellement compétitive face aux concurrents étrangers. Les quotas furent donc prolongés d'un an, jusqu'au 30 novembre 1981.

Parallèlement le Tribunal anti-dumping reprenait son enquête de 1977 et déclarait que les importations de chaussures de cuir de la CEE ne créaient aucun problème. Par contre, les importations de chaussures en provenance de pays à faible coût de main-d'oeuvre pouvaient causer certains dommages à nos entreprises. A compter du 1er décembre 1981, les quotas sur les chaussures de cuir étaient donc abolis, mais l'importation de chaussures autres que de cuir, y compris les chaussures en toile, était contingentée pour trois ans.

Ces mesures soulevèrent un tollé de critiques, tant des pays en voie de développement, principaux exportateurs de chaussures en toile, que des manufacturiers canadiens qui redoutaient un afflux massif de chaussures de cuir sur le marché canadien et la disparition de leur industrie. Après six mois de pression et de représentations, les producteurs obtenaient un nouveau délai et de nouveaux quotas étaient temporairement instaurés de juillet 1982

à novembre 1984, sauf pour les chaussures en caoutchouc (annexe 1). Quant aux chaussures de cuir, seules seraient réglementées les importations de chaussures dont le prix à l'importation était inférieur à 45 $ et celles de bottes dont le prix à l'importation était inférieur à 75 $.

Les quotas d'importation de chaussures autres qu'en cuir étaient fixés à 36,2 millions de paires, et à 11,7 millions de paires pour les chaussures de cuir, et ce jusqu'en novembre 84.

A l'approche de la date d'abandon des quotas (novembre 84) les représentations de l'industrie de la chaussure se sont accrues et pour la 3e fois en moins de 10 ans,le Tribunal anti-dumping est saisi du dossier et les mesures de protection du secteur sont prorogées jusqu'au 31 mars 1986. Compte tenu des variations du taux de change, les quotas n'affectent à présent que les chaussures et les bottes de cuir dont les prix à l'importation sont respectivement inférieurs à 40 et 67 $.

3.2 - Importations

En 1983, le Canada importait près de 57 millions de paires de chaussures pour une valeur d'environ 417 millions de $, essentiellement des chaussures d'athlétisme (35,4%) et des chaussures de femmes et fillettes (30%) (voir tableau 22)

On peut constater à ce même tableau, que l'imposition des quotas en 1977 a provoqué une diminution des importations au cours des trois années suivant leur entrée en vigueur. De 1976 à 1979, le volume des importations est passé de 54 à 47 millions de paires, soit une baisse de près de 13%. A partir de 1980 on observe toutefois une reprise des importations qui s'accélère en 1981 avec une croissance de 16% en une seule année. La crise de 1982 vient casser cette escalade, mais une nouvelle flambée se manifeste en 1983. Tout au long de la période, on constate la poussée des chaussures d'athlétisme et le maintien des chaussures de femmes et fillettes au détriment des autres catégories de chaussures.

TABLEAU 22
INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE (Y COMPRIS LES CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC)
IMPORTATIONS CANADIENNES PAR GENRE EN VOLUME
1976-1983

	1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982		1983	
	Quantité 000 paires	%	Quantité 000 paires	%	Quantité 000 paires	%	Quantité 000 paires	%	Quantité 000 paires	%	Quantité 000 paires	%	Quantité 000 paires	%	Quantité 000 paires	%
Chaussures pour hommes et garçons	7 382	13,6	6 757	12,9	5 621	11,0	4 457	0,2	4 571	9,3	5 658	9,9	5 451	10,5	5 865	10,3
Chaussures pour femmes et fillettes	15 172	27,8	14 192	27,2	15 286	30,0	14 868	30,6	14 419	29,3	17 053	29,8	17 128	33,0	17 028	29,9
Chaussures pour enfants	3 137	5,8	2 947	5,7	2 729	5,3	2 818	5,8	2 044	4,2	2 427	4,2	2 724	5,2	2 369	4,2
Chaussures d'athlétisme	12 698	23,3	12 790	24,6	14 616	28,6	13 399	27,6	16 051	32,7	20 644	36,1	17 120	32,9	20 164	35,4
Chaussures imperméables	4 550	8,4	3 814	7,3	3 417	6,7	3 368	6,9	3 324	6,8	2 025	3,5	1 766	3,4	1 800	3,2
Pantoufles et chaussures d'intérieur	7 835	14,3	7 400	14,2	5 961	11,7	5 752	11,8	4 915	10,0	5 180	9,1	4 606	8,9	5 043	8,8
Autres	3 704	6,8	4 245	8,1	3 401	6,7	3 964	8,1	3 806	7,7	4 227	7,4	3 183	6,1	4 651	8,2
TOTAL	54 478	100,0	52 145	100,0	51 031	100,0	48 626	100,0	49 130	100,0	57 214	100,0	51 978	100,0	56 920	100,0

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 65-207.

On a déjà souligné l'incompatibilité entre l'offre et la demande de chaussures d'athlétisme, fort peu produites au Canada, mais très demandées. Leur importation, dans le contexte actuel ne concurrence pas ou peu l'industrie canadienne de la chaussure.

Par contre, les importations de chaussures pour femmes et fillettes (qui comptent pour 30% du total) entrent directement en concurrence avec la principale production canadienne. On peut constater que l'imposition de quotas n'a eu qu'un effet temporaire sur leurs importations, puisqu'en 1983 les quantités importées étaient plus grandes qu'en 1976. Il faut noter toutefois qu'en 1982 (dernière année disponible) leur coût unitaire était de 10,13 $ la paire, alors qu'il s'élevait à 20,52 $ pour le produit canadien. Les principaux pays fournisseurs sont Taïwan (35%), la Corée du Sud (25%), Hong Kong (10%) et la Chine (7%) pour les chaussures en matière autre que le cuir et l'Italie (30% et le Brésil (21%) pour les chaussures de cuir (voir annexe 12).

4- EXPORTATIONS

Ainsi que le montre le tableau 23, le Canada exportait en 1983 environ 3 millions de paires de chaussures (62 millions de $), soit environ 8% de sa production. Parmi les produits exportés on retrouve essentiellement les chaussures à usage particulier (34,5%) et les chaussures pour hommes et garçons (28,7%). Le principal client demeure les Etats-Unis qui achètent plus de 80% de nos exportations [1].

---

(1) Voir annexe 13.

TABLEAU 23

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE (Y COMPRIS LES CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC)

EXPORTATIONS CANADIENNES PAR GENRE MAJEUR

1971-1983

	1971		1976		1981		1982		1983	
	Quantité 000 paires	Valeur 000 $	Quantité 000 paires	Valeur 000 $	Quantité 000 paires	Valeur 000 $	Quantité 000 paires	Valeur 000 $	Quantité 000 paires	Valeur 000 $
Chaussures pour hommes et garçons	288	2 285	426	6 051	784	18 904	971	26 432	917	25 339
Chaussures pour femmes et enfants	283	2 379	437	5 928	413	9 595	408	11 819	443	11 529
Chaussures imperméables	442	3 864	90	534	87	531	37	259	173	924
Pantoufles et chaussures d'intérieur	793	867	240	372	170	532	98	429	71	290
Chaussures à usage particulier	508	3 927	857	10 976	790	6 200	1 077	10 352	1 102	8 892
Patins	n.d.	-	706	8 481	1 898	32 468	1 141	23 666	543	15 365
TOTAL	3 000*	20 000*	2 756	32 342	4 142	68 230	3 732	72 957	3 189	62 339
% de la production canadienne	5,7	6,8	5,7	6,9	9,5	8,5	10,2	9,7	8,1	-

* Estimation Canadian Footwear Indystry Profile, OCRI, novembre 1984.

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 65-202.

CONCLUSION

L'industrie canadienne de la chaussure est à un point critique de son évolution. Au cours des vingt dernières années elle a subi un important déclin: fermetures d'établissements, disparition d'emplois, diminution de sa part de marché etc. Les causes en sont variées, mais peuvent se résumer à un manque de compétitivité flagrant de ses entreprises. Comme pour toutes les entreprises traditionnelles à forte intensité de main-d'oeuvre peu spécialisée, elle doit faire face à la concurrence des pays en voie de développement qui possèdent un avantage comparatif net élevé en matière salariale. Mais la concurrence vient aussi de pays développés (on pense à l'Italie) qui offrent des structures comparables aux nôtres, mais démontrent plus d'originalité dans leur produit et surtout affichent des coûts de production nettement inférieurs. En conséquence, les importations de chaussures ont régulièrement augmenté au Canada au cours des dernières années, jusqu'à détenir 61% du marché national, et ce, malgré l'imposition de quotas. Ce régime de protection fut instauré en 1977 et le Canada devra décider de son maintien ou sa levée d'ici quelques mois. Le choix est difficile puisqu'aucune étude d'impact chiffrée n'est actuellement disponible. Les arguments demeurent donc théoriques, politiques et souvent très subjectifs. La question fondamentale que le décideur devra résoudre demeure l'évaluation objective de la capacité de l'industrie canadienne de la chaussure à devenir réellement concurrentielle face aux pays actuellement exportateurs et ce, dans un délai raisonnable. Les manufacturiers canadiens misent sur la haute technologie, mais qui ou qu'est-ce qui empêchera les pays développés concurrents (et l'Italie particulièrement) d'en faire autant et de maintenir leur avantage comparatif. Quant aux pays sous-développés qui nous inondent de chaussures bon marché, ils répondent aux besoins du consommateur des années 80 et occupent un créneau que les manufacturiers canadiens sont incapables de remplir. On peut donc se demander si des mesures de protection vont réellement inciter les fabricants à se lancer dans de nouvelles gammes de produits.

Par ailleurs, la question de l'emploi demeure déterminante dans le contexte actuel du marché du travail. Combien d'emplois disparaîtraient si les quotas étaient levés, combien d'autres,par contre, seraient perdus dans le cas d'une

nouvelle prolongation des mesures de protection, tant sous l'impact d'éventuelles représailles qu'à la suite de la modernisation massive que promettent les manufacturiers canadiens pour accroître leur productivité? Personne ne l'a actuellement mesuré.

Le dernier point dont il faudra tenir compte est l'impact régional de toute décision. Comment le Québec et plus particulièrement ses régions seraient-ils affectés par une éventuelle levée des quotas ? Cela dépendrait bien entendu de nombreux facteurs, dont le type de production, l'efficacité de la gestion, le niveau de compétitivité actuelle, mais aussi de la structure industrielle régionale, autant de facteurs qu'une recherche poussée pourrait évaluer et qui devraient être pris en compte.

Cette étude n'apporte donc aucune réponse complète à l'actuel débat. Elle aura cependant permis de mieux situer la place réelle de l'industrie canadienne et quelquefois québécoise de la chaussure, d'en voir l'évolution et d'en identifier certains problèmes.

ANNEXES

ANNEXE 1

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
CONTINGENTS ET EXEMPTIONS

Exemptions	1er déc. 1977	1er déc. 1980	1er déc. 1981	9 juillet 82 22 mai 1984
CHAUSSURES DE CUIR (16)				
Souliers et sandales de cuir (45$ +)				xxxxxxxxxxx
Bottes de cuir (75$ +)				xxxxxxxxxxx
Souliers pour femmes (pointures 10½ +)				xxxxxxxxxxx
Souliers de cyclisme				xxxxxxxxxxx
Chaussures d'haltérophilie				xxxxxxxxxxx
Bottes pour la boxe et pour la lutte				xxxxxxxxxxx
Souliers pour le lancer du poids et du disque				xxxxxxxxxxx
Patins à glace et à roulettes				xxxxxxxxxxx
Bottes de cow-boy (+ de 50$)		xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Souliers de golf		xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Bottes d'équitation		xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Chaussures orthopédiques		xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Bottes d'alpinisme et d'excursion (+ de 40$)		xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Bottes de moto-cross		xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Souliers de quilles		xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Chaussures de danse écossaise		xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Chaussures de cuir partiellement fabriquées (après coupe seulement)			xxxx	xxxxxxxxxxx
CHAUSSURES EN MATIÈRES AUTRES QUE LE CUIR (24)				
Souliers pour femmes (pointures 10½ +)				xxxxxxxxxxx
Souliers de cyclisme				xxxxxxxxxxx
Chaussures d'haltérophilie				xxxxxxxxxxx
Bottes pour la boxe et la lutte				xxxxxxxxxxx
Souliers pour le lancer du poids et du disque				xxxxxxxxxxx
Patins à glace et à roulettes				xxxxxxxxxxx
Chaussures à pointes				xxxxxxxxxxx
Chaussures cloutées				xxxxxxxxxxx
Chaussures à crampons				xxxxxxxxxxx
Chaussures de squash en caoutchouc vulcanisé				xxxxxxxxxxx
Chaussures de volley-ball en caoutchouc vulcanisé				xxxxxxxxxxx
Bottes de cow-boy (+ de 50$)				xxxxxxxxxxx
Souliers de golf				xxxxxxxxxxx
Chaussures orthopédiques				xxxxxxxxxxx
Bottes d'alpinisme et d'excursion (+ de 40$)				xxxxxxxxxxx
Bottes de moto-cross				xxxxxxxxxxx
Souliers de quilles				xxxxxxxxxxx
Chaussures de danse écossaise				xxxxxxxxxxx
Chausures en matières autres que le cuir partiellement fabriquées (prêtes pour le montage)			xxxx	xxxxxxxxxxx
AUTRES TYPES DE CHAUSSURES				
Sandales de plage	xxxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Bottines de ski alpin	xxxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Chaussures imperméables en plastique	xxxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxxxxxxx
Chaussures de toile	xxxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxx		
Chaussures de caoutchouc	xxxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		

chaque «x» équivaut à deux mois

ANNEXE 2

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
EMPLOI TOTAL
QUEBEC, ONTARIO, CANADA
1961-1982

Années	QUEBEC			ONTARIO			CANADA	
	Nombre	Δ%	Qué./Can. (%)	Nombre	Δ%	Ont./Can. (%)	Nombre	Δ%
1961	12 374	-	56,6	8 841	-	40,5	21 854	-
1962	11 876	-4,0	55,0	9 084	2,7	42,1	21 597	-1,2
1963	11 519	-3,0	54,4	8 968	-1,3	42,4	21 171	-2,0
1964	10 855	-5,8	52,9	8 913	-0,6	43,5	20 504	-3,2
1965	10 895	0,4	53,3	8 663	-2,8	42,4	20 434	-0,3
1966	11 071	1,6	53,9	8 643	-0,2	42,1	20 550	0,6
1967	11 047	-0,2	55,0	8 245	-4,6	41,1	20 084	-2,3
1968	10 991	-0,5	54,6	8 457	2,6	42,0	20 148	0,3
1969	10 614	-3,4	53,5	8 562	1,2	43,2	19 825	-1,6
1970	9 391	-11,5	52,6	7 883	-7,9	44,2	17 845	-10,0
1971	8 856	-5,7	50,3	8 192	3,9	46,5	17 605	-1,3
1972	8 746	-1,2	51,3	7 740	-5,5	45,4	17 045	-3,2
1973	8 403	-3,9	49,9	7 842	1,3	46,6	16 826	-1,3
1974	8 077	-3,9	49,2	7 781	-0,8	47,4	16 421	-2,4
1975	8 312	2,9	49,3	8 054	3,5	47,8	16 860	2,7
1976	7 647	-8,0	46,4	8 311	3,2	50,4	16 486	-2,2
1977	6 576	-14,0	45,4	7 512	-9,6	51,8	14 498	-12,1
1978	6 518	-0,9	43,0	8 269	10,1	54,5	15 169	4,6
1979	7 035	7,9	43,4	8 750	5,8	54,0	16 194	6,8
1980	6 351	-9,7	41,0	8 686	-0,7	56,1	15 496	-4,3
1981	6 712	5,7	40,7	9 233	6,3	56,0	16 494	6,4
1982	6 153	-8,3	42,9	7 744	-16,1	53,9	14 355	-13,0

SOURCE: Statistique Canada, catalogue no 31-203.

ANNEXE 3

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PAR TAILLE D'EFFECTIFS
QUEBEC
1972-1982

Nombre d'employés	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
1-4	8	4	6	3	7	8	4	5	9	10	10
5-9	6	5	4	2	3	6	4	5	3	3	4
10-19	10	8	8	7	5	5	10	11	6	3	3
20-49	18	21	20	20	20	19	15	17	16	9	12
50-99	19	16	21	21	19	21	18	20	17	21	21
100-199	20	20	15	21	19	12	13	11	12	17	17
200-499	9	8	10	8	8	7	7	11	10	5	4
500-999	2	2	1	1	1	1	1	1	-	1	1
1000 et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	92	84	85	83	82	79	72	81	73	69	72

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

ANNEXE 3 bis

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PAR TAILLE D'EFFECTIFS

ONTARIO

1972-1982

Nombre d'employés	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
1-4	6	6	4	3	3	4	5	7	8	7	6
5-9	4	5	7	5	4	3	4	5	7	4	6
10-19	6	4	6	5	2	5	5	3	3	5	10
20-49	10	14	14	6	10	11	10	13	12	12	16
50-99	14	11	14	15	13	19	19	20	20	20	13
100-199	19	19	16	21	21	14	17	15	14	16	19
200-499	9	10	7	8	7	7	6	8	7	8	7
500-999	-	-	3	2	2	2	3	2	3	1	1
1000 et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
TOTAL	68	69	71	65	62	65	69	73	74	74	78

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

ANNEXE 3 ter

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PAR TAILLE D'EFFECTIFS

CANADA

1972-1982

Nombre d'employés	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
1-4	19	14	15	10	12	15	11	17	21	19	17
5-9	10	12	11	8	10	12	11	12	13	10	12
10-19	18	12	14	12	7	12	21	19	12	12	18
20-49	30	38	38	29	33	32	27	32	30	24	29
50-99	33	27	35	36	32	41	38	42	39	42	35
100-199	40	40	32	43	41	27	31	27	27	35	38
200-499	19	19	18	17	16	14	13	19	17	13	11
500-999	2	2	4	3	3	3	4	3	3	2	2
1000 et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
TOTAL	171	164	167	158	154	156	156	171	162	158	162

SOURCE: Statistique Canada, Cat. no 31-203.

ANNEXE 4

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
VALEUR DES EXPEDITIONS
QUEBEC-ONTARIO-CANADA
1961-1982

Années	Québec	Qué./Can.	Ontario	Ont./Can.	Canada
	000 $	%	000 $	%	000 $
1961	96 847	55,9	70 856	40,9	173 124
1966	115 575	53,9	89 252	41,6	214 296
1971	124 567	51,4	110 421	45,6	242 243
1976	181 855	45,8	202 742	51,1	396 923
1981	291 499	41,4	390 937	55,5	704 445
1982	282 759	43,4	348 069	53,5	651 026
Variation annuelle 1961-1982 (%)	5,2		7,9		6,5

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 31-203.

ANNEXE 5

DEFINITION DES RATIOS ET INDICES PRESENTES AU TABLEAU 13 STATISTIQUES FINANCIERES DE L'INDUSTRIE DU CUIR

. Fonds de roulement

Total des disponibilités - total des exigibilités

. Ratio de liquidité

Total des disponibilités/total d'exigibilités

. Indice de profitabilité

$$\frac{\text{Bénéfice net après impôts}}{\text{Total des actifs}} \times 100$$

. Indice d'activité: Efficacité d'utilisation de l'actif

$$\frac{\text{Ventes}}{\text{Actif total}}$$

ANNEXE 6

INDUSTRIE DE LA TANNERIE

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE D'EMPLOYES

CANADA

1982

Nombre d'employés	Nombre d'établissements
0-9	8
10-49	10
50-99	6
100-199	3
200-499	3
TOTAL	30

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 33-207.

ANNEXE 7

FABRICANTS DE CREPINS POUR CHAUSSURES
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE D'EMPLOYES
CANADA
1982

Nombre d'employés	Nombre d'établissements
0-9	6
10-49	25
50-99	4
100-199	3
TOTAL	38

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 33-207.

ANNEXE 8

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
REGIONS METROPOLITAINES DE QUEBEC ET MONTREAL - REGIONS ADMINISTRATIVES 03 ET 06 - PROVINCE DE QUEBEC
1971-1982

Années	Région métro. Montréal		Région 06 Montréal		Région métro. Québec		Région 03 Québec		Province Québec
	Nombre	% Région 06	Nombre	% Province	Nombre	% Région 03	Nombre	% Province	Nombre
1971	51	85,0	60	63,1	19	73,0	26	27,4	95
1976	37	78,7	47	57,3	17	73,9	23	28,0	82
1981	37	82,2	45	65,2	15	75,0	20	29,0	69
1982	42	83,3	51	78,8	14	82,3	17	23,6	72
Variation annuelle 1971-82 (%)	-1,7		-1,5		-2,7		-3,8		-2,5

SOURCE: BSQ, avril 1985.

ANNEXE 9

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

EMPLOI TOTAL

REGIONS METROPOLITAINES DE QUEBEC ET MONTREAL - REGIONS ADMINISTRATIVES 03 ET 06 - PROVINCE DE QUEBEC

1971-1982

Années	Région métro. Montréal		Région 06 Montréal		Région métro. Québec		Région 03 Québec		Province Québec
	Nombre	% Région 06	Nombre	% Province	Nombre	% Région 03	Nombre	% Province	Nombre
1971	4 683	86,7	5 400	61,0	1 383	74,6	1 853	20,9	8 856
1976	3 563	80,9	4 404	57,6	1 268	74,0	1 714	22,4	7 647
1981	3 692	87,5	4 220	62,9	947	65,9	1 436	21,4	6 712
1982	3 258	85,3	3 820	62,1	980	74,0	1 325	21,5	6 153
1971-82 (moyenne annuelle composée)	-3,2		-3,1		-3,1		-3,0		-3,3

SOURCE: BSQ, avril 1985.

ANNEXE 10

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

VALEUR DES EXPEDITIONS

REGIONS METROPOLITAINES DE QUEBEC ET MONTREAL - REGIONS ADMINISTRATIVES 03 ET 06 - PROVINCE DE QUEBEC

1971-1982

Années	Région métro. Montréal		Région 06 Montréal		Région métro. Québec		Région 03 Québec		Province Québec
	000 $	% Région 06	000 $	% Province	000 $	% Région 03	000 $	% Province	000 $
1971	66 895	87,1	76 775	61,6	18 786	81,7	22 996	18,5	124 567
1976	95 206	83,2	114 362	62,9	27 555	73,1	37 701	20,7	181 855
1981	147 001	84,0	174 946	60,0	43 631	69,9	62 433	21,4	291 499
1982	138 364	81,3	170 263	60,2	48 839	75,6	64 562	22,8	282 759
Variation annuelle 1971-82 (%)	6,8		7,5		9,1		9,8		7,7

SOURCE: BSQ, avril 1985.

ANNEXE 11

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
CONSOMMATION CANADIENNE PER CAPITA
1971-1983

Années	Consommation per capita
1971	4,13
1972	4,17
1973	3,92
1974	4,08
1975	3,65
1976	4,19
1977	3,78
1978	3,90
1979	3,82
1980	3,60
1981	4,04
1982	3,48
1983	3,74

SOURCE: Canadian Footwear Industry Profile, OCRI, novembre 1984.

ANNEXE 12
INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE (Y COMPRIS LES CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC)
IMPORTATIONS CANADIENNES DE CHAUSSURES EN CUIR ET NON CUIR
PAR PAYS D'ORIGINE
1981-1982

PAYS	1981				1982			
	Quantité		Valeur		Quantité		Valeur	
	Paires	% du total	000 $	% du total	Paires	% du total	000 $	% du total
REP. POP. CHINE								
Cuir	158 767	1,3	981	0,5	187 499	1,3	1 373	0,6
Non cuir	2 617 348	6,6	3 646	2,0	2 486 131	7,4	3 350	2,1
TOTAL	2 776 115	5,3	4 627	1,2	2 673 630	5,6	4 723	1,3
PHILIPPINES								
Cuir	128 456	1,0	1 458	0,8	84 665	0,6	764	0,4
Non cuir	680 498	1,7	3 881	2,1	577 050	1,7	3 194	2,0
TOTAL	808 954	1,5	5 339	1,4	661 715	1,4	3 958	1,1
POLOGNE								
Cuir	509 750	4,1	4 612	2,5	520 931	3,6	4 488	2,1
Non cuir	168	0,0	1	0,0	2 036	0,0	7	0,0
TOTAL	509 918	1,0	4 613	1,2	522 967	1,1	4 495	1,2
TCHECOSLOVAQUIE								
Cuir	577 567	4,7	7 419	4,0	599 662	3,9	6 893	3,2
Non cuir	979 297	2,5	2 640	1,4	731 164	2,2	2 192	1,4
TOTAL	1 556 864	3,0	10 059	2,7	1 290 826	2,7	9 085	2,4
BRESIL								
Cuir	2 451 903	19,9	35 121	18,8	3 056 254	21,1	40 002	18,7
Non cuir	148 796	0,4	1 240	0,7	80 402	0,2	1 016	0,6
TOTAL	2 600 699	5,0	36 361	9,8	3 136 656	6,6	41 018	11,0
INDE								
Cuir	519 203	4,2	1 778	0,9	643 958	4,5	2 164	1,0
Non cuir	499 386	1,3	662	0,4	121 583	0,4	170	0,1
TOTAL	1 018 589	2,0	2 441	0,7	765 541	1,6	2 334	0,6
TAIWAN								
Cuir	533 907	4,3	5 208	2,8	1 104 753	7,7	10 940	5,1
Non cuir	12 850 952	32,3	63 233	34,1	12 135 535	36,3	59 090	37,2
TOTAL	13 384 859	25,7	68 441	18,4	13 240 288	27,7	70 031	18,8
ITALIE								
Cuir	3 457 642	28,1	58 009	31,1	4 270 301	29,7	79 500	37,2
Non cuir	2 329 092	5,9	15 766	8,5	1 964 500	5,9	15 827	10,0
TOTAL	5 786 734	11,1	73 775	19,8	6 235 301	13,0	95 326	25,6
COREE DU SUD								
Cuir	579 625	4,7	8 068	4,3	707 230	4,9	8 155	3,8
Non cuir	10 404 715	26,2	54 808	29,5	8 230 697	24,9	42 630	25,8
TOTAL	10 984 340	21,1	62 876	16,9	9 027 927	18,9	50 785	13,6
ETATS-UNIS								
Cuir	820 379	6,7	19 240	10,3	647 075	4,5	15 590	7,3
Non cuir	2 467 581	6,2	16 193	8,7	1 502 668	4,5	10 595	6,7
TOTAL	3 287 960	6,3	35 433	9,5	2 149 743	4,5	26 185	7,0
ESPAGNE								
Cuir	691 703	5,6	9 920	5,3	891 575	6,2	12 798	6,0
Non cuir	652 361	1,6	3 658	2,0	896 376	2,7	4 134	2,6
TOTAL	1 344 064	2,6	13 578	3,6	1 787 951	3,7	16 932	4,5
HONG KONG								
Cuir	210 409	1,7	2 374	1,3	182 353	1,3	2 223	1,0
Non cuir	4 308 870	10,8	7 069	3,8	3 317 502	9,9	5 625	3,5
TOTAL	4 518 279	8,7	9 442	2,5	3 499 855	7,3	7 848	2,1
AUTRES								
Cuir	1 679 606	13,6	32 386	17,4	1 526 230	10,6	28 869	13,5
Non cuir	1 806 320	4,5	12 820	6,9	1 273 208	3,8	10 970	6,9
TOTAL	3 485 926	6,7	45 206	12,1	2 799 438	5,9	39 839	10,7
TOTAL								
Cuir	12 318 917	100,0	186 574	100,0	14 382 986	100,0	213 759	100,0
Non cuir	39 744 384	100,0	185 617	100,0	33 408 852	100,0	372 559	100,0
Total	52 063 301	100,0	372 191	100,0	47 791 838	100,0	372 339	100,0

SOURCE: Canadian Footwear Industry Profile, ORCI, novembre 84.

ANNEXE 13

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE (Y COMPRIS LES CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC)
EXPORTATIONS CANADIENNES DE CHAUSSURES PAR
PAYS DE DESTINATION
1971-1983
%

Destination	1971	1976	1981	1982	1983
Etats-Unis	88,6	92,9	75,9	82,7	86,0
Allemagne de l'Ouest	0,1	0,5	5,6	5,0	4,4
Pays-Bas	-	1,0	6,6	3,2	2,1
Royaume-Uni	4,7	1,4	4,1	1,5	1,0
Australie	0,7	0,8	1,0	1,0	0,5
Suisse	0,0	0,1	0,9	0,5	0,5
France	0,2	1,0	0,8	0,4	0,5
Norvège	-	0,3	0,5	0,6	0,4
Trinidad et Tobago	0,2	0,1	0,3	0,5	0,6
Danemark	0,1	0,0	0,5	0,2	0,3
Japon	3,3	0,2	0,1	0,4	0,4
Bermudes	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2
Autres	1,8	1,6	3,5	3,8	3,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE: Statistique Canada, cat. no 65-202.